49me année — N° 95 | Le numéro 10 centimes — SECONDE EDITION | Jeudi 24 avril 1919

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	2.50	6.—	10.—	20.—
Etranger »	4.—	10.—	19.—	38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
Compte de chèque postal IIa 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S.A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton : 1re insertion 25 cent.		la ligne
Canton : les suivantes 15 »		ou
Suisse . . . . . 25 »		son espace
Etranger . . . . . 30 »		
Réclames. . . . . 50 »		

Nouvelles du jour

M. Orlando et la délégation italienne abandonnent la conférence de Paris.

Un grave incident vient de se produire, à la conférence de Paris. La délégation italienne, mécontente de l'attitude de M. Wilson, qui ne veut pas accorder à l'Italie tout ce qu'elle réclame comme solution du problème de l'Adriatique, a décidé qu'elle ne participerait plus à la conférence et qu'elle quitterait Paris, aujourd'hui, jeudi, à 2 heures de l'après-midi.

L'origine de ce conflit remonte au pacte de Londres, que les gouvernements britannique et français ont signé avec l'Italie, le 26 avril 1915, et qui se résumait en ces deux *engagements* essentiels : l'Italie promettait d'entrer en guerre aux côtés de la France et de la Grande-Bretagne et elle recevait, pour prix de sa participation, des territoires riverains de l'Adriatique : une partie de la Carniole et de l'Istrie, puis, au point de vue qui nous concerne aujourd'hui, une grande partie de la côte dalmate, dont Zara, Sebenico, Spalato, avec leur arrière-pays ou hinterland. Les Italiens réclament aujourd'hui Fiume, que personne ne s'est engagé à leur donner, mais qu'ils revendiquent, à la fois parce que ce port est peuplé d'un fort élé*ment italien et qu'il leur paraît nécessaire* pour leur sécurité. M. Wilson leur dit que les Etats-Unis ne sont pas liés par ce programme qu'ils n'ont pas signé et que, pour lui, il reste sur le terrain solide du droit qu'ont les peuples de disposer d'eux-mêmes. Il consentirait bien à céder aux Italiens Fiume, mais il leur demande de laisser aux Yougo-Slaves une localité voisine de Fiume, où il n'y a presque pas d'Italiens et qui donnerait aux Yougo-Slaves accès à la mer. M. Wilson accorderait aussi à l'Italie une petite île de la côte dalmate et proposerait la neutralisation de Zara. Mais les Italiens ne veulent pas se contenter de cette concession, que M. Wilson ne veut pas étendre, parce qu'il entend reconnaître aux habitants de la Dalmatie le droit de se prononcer pour leur réunion au nouvel Etat yougo-slave. M. Wilson a déclaré, en présence de l'irréductibilité des prétentions adverses, qu'il se désintéressait désormais du problème de l'Adriatique, lequel pouvait rester en suspens, sans empêcher la conclusion de la paix avec l'Allemagne, et il a ajouté qu'il n'assisterait plus aux séances où cette question serait discutée. *C'est là-dessus que, de leur côté,* M. Orlando et ses collègues italiens ont décidé de quitter Paris.

La situation créée par cette scission est d'autant plus grave qu'on apprend, d'autre part, que le gouvernement allemand se serait décidé à lier partie avec celui de Lénine et à conclure une alliance formelle, directement dirigée contre l'Entente. Si cette dernière nouvelle, qui n'est donnée que par un journal anglais, se vérifiait, elle aurait probablement pour effet de remettre les Alliés complètement d'accord, par la crainte de payer cher leur désunion actuelle.

* * *

Des informations de Vienne, de source catholique, disent que le projet de réunion de l'Autriche à l'Allemagne est de plus en plus impopulaire dans l'ancienne monarchie des Habsbourg. Cette idée n'a jamais été chère qu'aux socialistes et aux pangermanistes. Les socialistes autrichiens ne sont qu'une faible minorité ; leurs derniers succès électoraux tiennent à des causes accidentelles : à la guerre et à la misère qui s'en est suivie. L'union avec l'Allemagne décuplerait leur influence, en leur permettant de s'appuyer sur le grand parti socialiste prussien.

Ces espérances des socialistes autrichiens sont bien propres à inspirer aux conservateurs des vœux tout contraires. Malheureusement, *comme nous l'avons dit,* l'Autriche se sent si petite depuis le démembrement qu'elle cherche instinctivement de l'appui et que les Autrichiens les moins prussophiles n'ont pas d'abord résisté au projet de réunion. Le : « Trop tard ! » que M. Wilson a jeté à l'empereur Charles, lorsque celui-ci invoquait son patronage en faveur du fédéralisme autrichien, a fait le jeu des pangermanistes.

Cependant, la réflexion a produit son effet sur l'opinion autrichienne. On regrette la hâte qu'on a mise à acclamer l'idée de la réunion. Ce fut un impair diplomatique. Il aurait fallu attendre que la paix fût faite et qu'on connût les conditions qui seraient imposées à l'Allemagne. L'annonce de la fusion austro-allemande n'a certainement pas rendu les Alliés plus coulants ; au contraire. Mais c'est surtout le spectacle de l'anarchie allemande qui alarme les Autrichiens. Aussi assure-t-on que, si le plébiscite avait lieu en ce moment, le projet de réunion sombrerait.

Les socialistes et les pangermanistes s'efforcent de lutter contre le courant hostile à la fusion. On apprend que le décret d'expulsion que l'empereur Charles a prévenu en se réfugiant en Suisse a été pris essentiellement sous l'empire de cette préoccupation. La présence du monarque gênait le travail de propagande en faveur de la réunion à l'Allemagne. Les socialistes ont voulu que le sentiment national n'eût plus où se raccrocher ; ils ont calculé que, une fois l'empereur parti, son peuple se refroidirait plus tôt à son égard.

Quant à nous, Suisses, nos vœux sont pour que l'Autriche ne tombe pas sous la coupe de la Prusse. De Bâle au Tessin et de Genève à Saint-Gall, il y a unanimité là-dessus dans l'opinion helvétique.

* * *

Dans la dernière livraison de la revue milanaise *Vita e Pensiero*, dirigée par le P. Gemelli, le marquis Philippe Crispolti publie un important article sur « la question pontificale en Italie », qu'on ne peut, dit-il, considérer comme réglée convenablement et définitivement par la fameuse loi des garanties de 1871.

M. Crispolti rappelle que, en 1894, le président du conseil des ministres, Crispi, exprimant le regret de ne pas se trouver en rapports directs avec Léon XIII avait dit : « Que de choses deux hommes tels que nous auraient arrangées ensemble ! » Puis Crispi avait ajouté : « Qu'on ne se fasse pas d'illusions : pour un homme d'Etat italien, il n'y a qu'un seul moyen d'acquérir de la gloire : celui de faire la paix avec le *Saint-Siège.* »

LA CONFÉRENCE DE PARIS

La frontière du Tyrol

La nouvelle frontière de l'Italie et de l'Autriche allemande paraît être fixée définitivement. Comme le demandait l'Italie, et comme la France et la Grande-Bretagne l'avaient admis dès 1915, elle sera tracée au nord du col du Brenner.

La délégation allemande à Versailles

Berlin, 23 avril.

Suivant le *Berliner Tageblatt*, la délégation de paix allemande se composera de 80 personnes au total, outre les six négociateurs. Elle comprendra 7 représentants de l'office des affaires étrangères, deux représentants de chaque office intéressé, de l'état-major, de l'amirauté et de la commission d'armistice, puis des délégués de l'office pour les pourparlers de paix et d'autres personnes encore. Le départ des délégués est prévu pour le 28 avril.

La fête de la victoire

Paris s'apprête à célébrer la fête de la victoire. La *Croix* écrit à ce sujet :

« Le retour triomphal de nos soldats, passant sous l'Arc de Triomphe, a trop tardé. Il aurait dû avoir lieu immédiatement après l'armistice. Voici aujourd'hui démobilisés presque tous ceux qui étaient démobilisables. De ceux qui restent, un bon nombre n'ont pas fait la guerre. Quand ils défileront dans l'avenue des Champs-Elysées, notre admiration pour eux n'aura pas faibli, ils resteront les vainqueurs de la grande épopée, mais des vainqueurs déjà laboureurs ou peu s'en faut. Nous n'avons plus pour leur vie des appréhensions qui nous serraient le cœur, au cours des revues du temps de guerre, lorsque nous acclamions nos vaillants combattants que guettait encore la mort. Au lendemain de l'armistice, l'habitude de craindre pour nos chers soldats n'était pas encore dissipée.

« Maintenant, on pensera surtout à ceux qui manquent. L'Arc de Triomphe a été inventé pour offrir un glorieux passage aux vainqueurs. Du moment qu'il existe, il doit remplir son office.

« Mais nous ne savons plus jamais faire en temps opportun ce qui convient. »

La question algérienne

Paris, 15 avril.

Les événements militaires d'abord, la conférence de la paix ensuite ont tellement absorbé l'attention du public que des questions très intéressantes ont passé presque complètement inaperçues. De ce nombre est le nouveau statut que la France vient d'accorder aux indigènes musulmans de l'Algérie.

Le fameux principe wilsonien de la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes ne se pose pas même ici. Les Algériens musulmans sont les premiers à reconnaître que l'Algérie n'a jamais été une nation. Depuis les Phéniciens jusqu'à nos jours, elle n'a été qu'une colonie, toujours exploitée, et parfois très durement, par les divers peuples qui se sont succédé dans sa domination : Tyriens, Romains, Byzantins, Turcs. La race autochtone elle-même, Maure ou Berbère, est très difficile à retrouver sous les alluvions ethniques d'innombrables invasions qui ont successivement porté vers ces rivages le Phénicien, le Latin, le Juif, le Vandale, l'Arabe, le Turc et l'*Européen moderne.*

Telle qu'elle est, dans son unité géographique aux éléments si complexes, l'Algérie n'est pas simplement une colonie. Elle forme partie intégrante du territoire français et se divise en trois départements : Alger, Constantine et Oran. La disparité des races qui s'y coudoient a pourtant obligé la France à soumettre ce pays à un régime particulier qui tient le milieu entre celui des simples colonies et celui des départements de la métropole. Les habitants forment deux catégories distinctes : les citoyens français et les indigènes.

Sont citoyens français, les Juifs algériens qu'un décret de Crémieux a élevés en bloc à cette dignité, en 1870 ; les colons venus des départements de la métropole ; les immigrés maltais, italiens, espagnols dont des lois très libérales assurent la naturalisation presque automatique.

L'indigène musulman, lui, est Français aussi, mais un peu comme les mineurs qui ne jouissent pas de leurs droits civiques. Il possède ce qui s'appelle un statut personnel d'indigénat, dont l'effet principal est de régir tous ses actes, au point de vue légal, par les prescriptions du Coran, qui est, on de sait, une loi à la fois religieuse et civile. Le privilège de ce statut qui sauvegarde la liberté de conscience du musulman bien plus efficacement que ne l'est dans la métropole celle de catholique, entraîne pour son bénéficiaire une certaine sujétion. Il a ses règlements, ses magistrats, ses représentants, ses tribunaux spéciaux, ce qui est un avantage ; mais il paye des taxes que ne paye pas l'Européen ; il est passible d'une série de peines : contraventions, amendes, emprisonnements, internements, qui relèvent de la seule administration, et c'est le revers de la médaille. L'administration, dans l'ensemble, n'a pas trop mésusé de ces pouvoirs exorbitants, mais il y a là une situation qui, par sa nature même, prête aux abus et à l'arbitraire.

L'indigène musulman peut, il est vrai, demander sa naturalisation. Un sénatus-consulte de 1865 lui en laisse la faculté. Mais la prise en considération de cette demande est entièrement laissée au bon plaisir des pouvoirs publics, et l'administration coloniale, qui n'a jamais vu de très bon œil l'accession de ses sujets aux droits civils et politiques, n'a nullement encouragé le *mouvement. De 1865 à 1916, il n'y eut que* 2211 demandes, dont 1720 seulement furent agréées et suivies de naturalisations.

Cet état de choses, à la longue, mécontenta ceux qui se considéraient comme des sacrifiés. L'indigène instruit voit avec amertume que des éléments ethniques étrangers, siciliens, maltais, andalous, dont la valeur intellectuelle et morale est parfois bien inférieure à la sienne, obtiennent sans peine la pleine capacité civique, tandis que lui reste dans un état d'infériorité. Il est Français, déclare la loi ; il est soumis à la conscription, il paye ses impôts, il peut suivre les cours des grandes écoles et entrer dans les carrières libérales : pourquoi, dès lors, ne serait-il pas un citoyen comme un autre ? C'est ce que pensaient, c'est surtout ce que dirent bruyamment certains groupes.

La guerre leur fournit un nouvel argument. Durant la grande épreuve que vient de traverser la France, les populations musulmanes d'Algérie, sauf quelques tribus éloignées, dont le peu d'importance permet de ne pas tenir compte, firent preuve d'une superbe attitude et d'un beau loyalisme. Ni l'entrée en guerre de la Turquie, ni la proclamation de la guerre sainte, ni la création à la Mecque d'un royaume arabe à tendances panarabiques ne troublèrent cette sereine fidélité. Sur les champs de bataille, les contingents indigènes de tirailleurs algériens rivalisèrent de bravoure avec les troupes les plus réputées. En 1914, les contingents d'Oran et de Constantine entrèrent pour un nombre appréciable de bataillons dans les troupes que le général Galliéni jeta dans le flanc droit des armées de von Kluck, manœuvre dont sortit, quelques jours plus tard, la première victoire de la Marne. Et, depuis ce jour, les tirailleurs algériens jouèrent le rôle magnifique qu'avaient joué les légendaires turcos de 1870.

Cette bravoure fournit un nouveau thème à ceux *qui revendiquaient* pour les indigènes une plus grande extension des droits politiques. « Comment, dirent-ils, voilà des hommes qui ont risqué leur vie pour la patrie, pour leur patrie, et vous leur refuseriez le droit de participer à la direction d'une nation dont ils ont assuré la liberté et grandi le prestige ? Un soldat vaillant doit être, s'il le veut, un citoyen. En tout cas, vous n'avez pas le droit de le reléguer dans la *situation d'un sujet.* »

Ces revendications, il faut le reconnaître, n'étaient pas le fait de tous les indigènes, ni même de la majorité d'entre eux. La masse de la population musulmane se désintéressait complètement de la question et ne se souciait nullement des droits politiques qu'on revendiquait pour elle. Quelques-uns des plus considérables et des plus respectés parmi les notables arabes y étaient même nettement opposés. L'un des plus écoutés, Ahmed Aitmadhi, déclara publiquement dans une réunion : « Les individus qui se livrent aujourd'hui à cette agitation stérile cherchent à nous diviser. Soyez persuadés qu'aucun indigène ne se solidarisera avec eux ; ils resteront isolés et n'exprimeront jamais que leur propre opinion et leur ingratitude envers la France, qui les a trop bien traités et leur a donné l'instruction, dont ils abusent. »

Quant aux colons européens et aux fonctionnaires français, il est presque superflu d'ajouter qu'ils étaient, dans leur immense majorité, hostiles à la réforme proposée, que les sénateurs et députés de l'Algérie combattirent unanimement et jusqu'au bout au Parlement.

Ces oppositions n'ont pas arrêté les promoteurs du nouveau statut des indigènes, et la loi votée par les deux Chambres, à une forte majorité, vient de paraître au *Journal officiel.*

Les nouvelles dispositions rangent les indigènes musulmans en deux catégories : ceux qui revendiqueront la nationalité française et ceux qui tiendront à conserver leur statut personnel d'indigénat, à la fois religieux et civil.

Pour la première catégorie, la loi établit que, dès lors qu'il remplit certaines conditions déterminées, l'Algérien a droit au titre de citoyen français. Sa naturalisation ne dépend plus du bon vouloir de l'administration. Sa requête est portée devant le tribunal de première instance, dont le rôle se borne à constater si les conditions requises sont réalisées, et, si ces conditions existent, l'indigène devient citoyen français de plein droit. Les conditions requises sont à la portée de presque tous les indigènes : on leur demande d'accepter la monogamie, d'avoir une instruction primaire française, de renoncer à la vie nomade. Les anciens combattants, surtout les décorés, sont spécialement favorisés, et c'est ce qui donne à la nouvelle loi son petit cachet d'actualité. Le nouveau naturalisé renonce, non pas évidemment à la religion musulmane, mais à la législation civile du Coran pour accepter la législation civile du code français.

Les législateurs ne se sont pas fait illusion sur l'empressement que mettraient les indigènes à revendiquer la nationalité française. C'est un fait reconnu par tous ceux qui connaissent tant soit peu la mentalité de nos sujets algériens, que le musulman, même sceptique et incroyant, n'envisage pas sans répugnance la renonciation au statut coranique, dont la plupart des dispositions ont un caractère à la fois *civil et religieux. Il était donc à prévoir* que restreint serait le nombre de ceux qui consentiraient à échanger les obligations islamiques contre les obligations du code Napoléon, même avec la perspective de posséder la plénitude des droits civiques.

A tous les indigènes qui préféreront garder leur statut d'indigénat, on confère néanmoins un ensemble de droits politiques assez étendus. C'eût été une utopie évidemment de vouloir naturaliser du masse des gens qui ne se souciaient nullement de cet honneur et d'importer en bloc dans les tribus nomades, ou même parmi les sédentaires, des institutions qui peuvent convenir à notre civilisation, mais dont ne s'accommoderait que difficilement la société arabe. Mais on a pensé qu'il était possible de faire *l'éducation politique de ces masses, afin de les* rapprocher peu à peu de nous et de nous les assimiler. L'agglomération locale était tout indiquée pour cet apprentissage des libertés civiques, parce qu'il se débat, dans les assemblées communales, des intérêts tangibles et précis pour l'indigène. Il ne peut encore prendre part aux grands débats de la politique générale, mais on le formera en l'habituant à s'intéresser à des délibérations et à des décisions qui concernent ses intérêts tout proches, intérêts personnels et intérêts collectifs.

C'est de ces principes que s'inspire l'article 12, qui est l'article fondamental de la nouvelle loi : « Les indigènes musulmans algériens qui n'ont pas réclamé la qualité de citoyens français sont représentés dans toutes les assemblées délibérantes de l'Algérie, délégations financières, conseils généraux, conseils municipaux, commissions municipales, djemaas de douars, par des membres élus, siégeant au même titre et avec les mêmes droits que les membres français. Les conseillers municipaux indigènes participent, même s'ils ne sont pas citoyens français, *à l'élection des maires et adjoints.* »

Cette dernière disposition surtout a soulevé véhémentes protestations de la part de l'élément européen. Ses porte-voix ont évoqué le spectre sanglant des luttes acharnées et peut-être des insurrections auxquelles aboutirait infailliblement, d'après eux, la réforme préconisée. Il est trop tôt pour se prononcer sur la répercussion possible du nouveau statut. L'avenir nous dira *si les craintes manifestées* étaient réellement fondées.

R. M. B.

Le Sionisme et la Palestine

L'avenir politique de la Palestine préoccupe justement l'opinion publique universelle et intéresse particulièrement le monde chrétien.

Bien des voix se sont fait entendre de la part des sionistes et de leurs amis. La vérité et la justice nous obligent à reconnaître que, dans la grave question des destinées de la Syrie, la voix de ses *habitants doit être entendue.* Tous ceux qui liront l'exposé de M. Negib Moussali[1], dont le nom est si avantageusement connu dans le Liban et toute la Syrie, seront heureux de trouver une étude substantielle, calme, mesurée et très sincère de la grave question de l'avenir de la Palestine. Les conditions économiques, politiques et religieuses du pays sont l'objet d'un examen attentif et judicieux. L'auteur a formulé les conclusions que lui imposent ses études et une connaissance exceptionnelle de l'histoire et du rôle de son pays.

Depuis vingt siècles, la Palestine est occupée par le peuple syrien, soumise à sa culture, à sa langue. La population ne comptait que 5 % d'Israélites, il y a une trentaine d'années ; l'invasion lente et pacifique atteint à ce jour une proportion de 15 %. L'immigration juive récente, composée d'éléments hétérogènes, n'a apporté aucun bien-être, aucun avantage à la population syrienne, qui se voit dépouillée de jour en jour et forcée de céder graduellement la place. Les immigrés, essentiellement particularistes, vivent, trafiquent exclusivement entre eux et restent loin de toute fusion avec l'élément indigène local. Si des lois appropriées n'interviennent, l'immigration finira par mettre en danger la population et son existence nationale.

Bien des Israélites réprouvent l'idée de créer un foyer national en Palestine. Ils préféreraient un territoire plus facile et plus étendu, ou reconnaissent le danger d'affaiblir leur situation dans les divers Etats, d'ouvrir une voie nouvelle à l'antisémitisme, de susciter des conflits religieux déplorables, de fournir au judaïsme lui-même matière à une scission regrettable. L'esprit d'apostolat et de chauvinisme règle les aspirations sionistes sur la Palestine.

Ce qui doit dominer le débat, conclut justement M. Moussali, c'est, sans contredit, le droit sacré et indiscutable qu'ont les populations de la Palestine et de la Syrie de décider de leur propre sort. Ces populations désirent le maintien de l'union entre elles et la réglementation de l'immigration. La Terre sainte doit rester ouverte à tous, sans prédominance d'aucun élément étranger, et participer à la reconstitution d'une Syrie intégrale, fédérative et indépendante. Ce petit peuple démocratique ne demande qu'à reconstituer ses forces éparses et à former une unité nationale utile à l'humanité.

M. Negib Moussali adresse son message à M. le président Wilson, qui a proclamé le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Il fait bien comprendre l'impossibilité de créer un foyer juif en Palestine et de rattacher une patrie juive à une terre occupée depuis dix-neuf siècles par d'autres peuples. On ne peut songer à ressouder l'histoire ancienne à l'histoire contemporaine sans se soucier des événements qui ont depuis transformé le monde civilisé. Espérons que cette parole si sage sera entendue.

H. S.

[1] *Le Sionisme et la Palestine,* par Negib Moussali, in-80. 54 p. 1919. Chez Alar, Genève. Prix : 1 fr.

Le bolchévisme en Bavière

A Munich, a eu lieu une revue de l'armée rouge. En raison des difficultés financières et du mécontentement des ouvriers, la grève générale est suspendue. L'état d'esprit de la popula-

tion est extrêmement déprimé. Les ouvriers sont invités à aller s'installer dans les appartements bourgeois.

Allemagne et Russie

Londres, 22 avril.

Le correspondant du *Daily Telegraph* à Varsovie se dit en mesure d'annoncer qu'Ebert a chargé le socialiste Klutte, président du comité des prisonniers de guerre allemands à Moscou, et le socialiste Kautzky de négocier avec Tchitcherine un traité d'alliance avec les bolchévistes. Kautzky a consigné personnellement à Lénine le texte du traité rédigé à Berlin.

D'après le correspondant du *Daily Telegraph*, les clauses principales du traité seraient les suivantes :

1. Le gouvernement bolchéviste adoptera une politique plus douce envers les industries russes en favorisant, notamment, le développement des fabriques d'armes et de munitions. 2. Les Allemands réorganiseront le réseau des chemins de fer russes. (La troisième clause n'est pas connue du correspondant.) 4. Les Allemands enverront plusieurs milliers d'officiers instructeurs pour la réorganisation de l'armée russe. 5. La Russie enverra, chaque année, en Allemagne, une quantité déterminée de vivres. 6. La Russie s'engage à n'entamer de négociations d'aucune sorte avec l'Entente. 7. En cas de besoin et pour une période de vingt ans, savoir jusqu'à l'année 1939, la Russie donnera son aide militaire à l'Allemagne. 8. Le traité restera en vigueur, même si le gouvernement bolchéviste est remplacé par un autre gouvernement.

* * *

Dans une longue note datée de Moscou et transmise par le Bureau hongrois, le gouvernement des soviets confirme, d'autre part, qu'il ne nourrit aucune intention agressive à l'égard de l'Allemagne. L'interprétation de la résolution du comité central exécutif panrusse, du 3 octobre, dans le sens que le gouvernement des soviets prépare une attaque contre l'Allemagne, est dénuée de tout fondement. Il met le public en garde contre les dires des journaux allemands des partis gouvernementaux.

Le gouvernement a demandé, à plusieurs reprises, des relations diplomatiques et autres, mais ses ouvertures sont restées sans réponse. En outre, il a beaucoup à se plaindre de l'attitude des troupes allemandes à l'égard de la République des soviets lettons et de Livonie, ainsi qu'en Courlande.

Guillaume II en Hollande

Le comte de Bylandt, cousin de M. de Bentinck, a donné à un rédacteur du *Temps* les détails suivants sur le régime de Guillaume II à Amerongen :

« Sans crainte d'être indiscret, je peux vous confirmer que le comte de Bentinck — il ne me l'a pas dit lui-même, mais je le sais d'une autre source — commence à être las de son hôte. Dans les premiers temps, sa présence était à peu près supportable ; maintenant c'est, pour les châtelains, une véritable sujétion. La police est toujours aux portes. Veut-on inviter une personne, il faut d'abord l'autorisation du gouvernement. Dernièrement, l'ingénieur Schuller Van Peursum avait obtenu le droit de faire, l'après-midi, une conférence : il a parlé de l'assèchement du Zuiderzée. Le kaiser a assisté à cette conférence et a même étonné l'orateur et l'auditoire par les remarques, parfois très judicieuses, paraît-il, qu'il a faites sur la question. Il continue, d'ailleurs, à être d'une loquacité extraordinaire.

« Le kaiser a exprimé le désir d'acheter un domaine en Gueldre, à Reederhof. Il aurait voulu, dit-on, rester là pour savoir ce qui se fait en Allemagne. Mais le gouvernement a objecté précisément que c'était trop près de la frontière. »

EN HONGRIE

Les embarras du Soviet

On mande de Belgrade, 22 avril :

La situation du gouvernement de Bela Kun à Budapest s'affaiblit chaque jour. Les troupes communistes manifestent peu de désir de se battre. Des conflits ont eu lieu entre ces troupes et les paysans des régions de Szopron et de Szombathely. Les soldats de Bela Kun ont été battus. On prévoit l'organisation d'une alliance entre les paysans et les bourgeois, sous la direction de l'ancien ministre Lovasy. Budapest est livrée à l'anarchie et au pillage.

Londres, 22 avril.

Suivant des nouvelles arrivées de Budapest à Londres, Bela Kun, accompagné des autres membres du gouvernement, est parti pour le front, où il assumera le commandement en chef des armées qui marcheront contre la Roumanie.

D'autre part, on annonce que les troupes roumaines sont acclamées par les habitants des villes, qui expriment hautement la satisfaction qu'ils éprouvent à être délivrés du régime bolchéviste.

Si l'on en croit ces sources d'information, les partisans du gouvernement des Soviets ne compteraient plus guère aujourd'hui en Hongrie que 150,000 ouvriers sans travail. Les sozialdemokrates, fortement organisés et mécontents des procédés terroristes et des mesures de socialisation prises par les bolchévistes, font à ceux-ci une vive opposition.

Vienne, 24 avril.

Le *Neue Wiener Journal* a reçu la communication suivante d'un haut fonctionnaire anglais qui a accompagné à Budapest une mission de l'Entente sous la conduite de M. Cunningham :

Le gouvernement hongrois des soviets, par l'intermédiaire de son ministre plénipotentiaire Bolgar, s'est adressé à la mission militaire britannique à Vienne, lui demandant de s'entremettre en vue de la cessation, si possible immédiate, des hostilités sur tous les fronts de Hongrie, aussi bien sur le front roumain que sur le front tchéco-slovaque. Le gouvernement des soviets laisse à la mission de l'Entente, le choix entre la démission du gouvernement actuel de Budapest et son remplacement par un cabinet purement socialiste. D'accord avec la mission militaire italienne à Vienne, la mission britannique s'est adressée à Paris demandant l'autorisation de pouvoir partir immédiatement pour Budapest, afin de se renseigner sur la situation et de se rendre éventuellement sur le front roumain pour y négocier un armistice.

Le pillage des châteaux

Il a été confisqué pour 75 millions de couronnes de bijoux, argenterie, valeurs et argent comptant appartenant à la famille Batthyvanyi. On fouille tous les châteaux pour découvrir les objets de valeur.

Les événements de Russie

En Russie septentrionale

Le ministère de la guerre britannique publie, à la date du 21 avril, le communiqué suivant :

De nouveaux détails parviennent sur le raid effectué le 13 avril, au sud de Seletskoé, par un détachement de l'armée nationale russe. Ce détachement a fait prisonniers un officier et vingt-sept soldats ; un grand nombre d'ennemis ont été tués. On a vu plusieurs traîneaux, chargés de blessés, s'éloigner.

D'autre part, une dépêche de Mourmansk au *Daily Chronicle*, en date du 12 avril, annonce :

L'avant-garde du corps expéditionnaire de secours est arrivé à Mourmansk. Les troupes alliées se trouvent dans de bonnes conditions.

Dans l'Oural

Des dépêches d'Omsk, reçues à Londres, annoncent que les troupes de l'amiral Koltchak se sont emparées de Starapoul, où elles ont pris plusieurs chefs bolchévistes et un butin très considérable.

Les paysans du gouvernement de Viatka et de quelques autres régions le long du fleuve Kjma se sont soulevés contre le gouvernement soviétiste.

Au cours d'une interview, le général Doutof, hetman des cosaques d'Orenbourg, a déclaré : « Nous serons certainement à Moscou en août prochain, au plus tard. »

Nouvelles diverses

Le général Haller et l'état-major sont arrivés le 21 avril à Varsovie ; une foule énorme leur a fait une ovation.

— Le directoire de la république ukrainienne a transféré son siège à Rowno, en Volhynie.

— Le président du gouvernement allemand a nommé l'ex-ministre des colonies M. Dernburg ministre des finances de l'Etat, en remplacement de M. Schiffer, démissionnaire.

Echos de partout

LE FRANÇAIS D'INDUSTRIE HOTELIÈRE

A la fin de 1917, la Société italienne des hôteliers affichait, dans toutes les chambres des hôtels et auberges de Gênes et autres villes menacées par les avions autrichiens, un avis rédigé en italien, français et anglais.

Voici, très exactement reproduit, le texte français :

Avis importante

En observance du Décret Préfectice de le 24 octobre et 24 novembre dernier passée, tous sont obligée d'empêcher l'irradation de la lumière au dehors.

Par lequel tous personnes qui alume la lux dans les chambres, doit fermer les volets.

En cas des incursions airée, on doit tenir les volets fermée et ouverts les fenestres.

Les multes (amendes — *Réd.*) sont au depense des trasgresseurs.

Monsieurs les clientes sont priées des observer les presents instructions.

MOT DE LA FIN

Au store d'une boutique de la rue Réaumur, à Paris, se balance un calicot avec l'inscription suivante :

« Après quatre ans passés au front, je rentre dans ma boutique. Vous qui passez, faites comme moi ! »

PETITE GAZETTE

Le retour des cigognes

On écrit de Strasbourg au *Temps* :

Au printemps de 1914, les dernières cigognes de Strasbourg n'étaient pas venues réoccuper leur nid accoutumé sur le grand immeuble qui se trouve à gauche près du débouché de la rue de la Mésange, sur la place de Broglie.

Or, un couple de cigognes, le premier depuis cinq ans, est revenu s'installer dans le nid désert. Ce retour inopiné dans les circonstances actuelles donne lieu aux commentaires que l'on devine dans la population indigène.

L'immeuble qui porte les premières cigognes de Strasbourg redevenu français abrite depuis peu les bureaux de la Banque de France, et la maison mitoyenne est celle où, le 25 avril 1792, Rouget de Lisle chanta pour la première fois la *Marseillaise*.

DANS LA FRANC-MAÇONNERIE

La Société secrète des Old Fellows célèbrera, le 26 avril, le centième anniversaire de sa fondation. En 1871, cette association fut transplantée sur le continent ; il se fonda des loges à Stuttgart, à Berlin et à Dresde, puis à Zurich, Baden, Bâle, Schaffhouse et Langental.

Actuellement, il y a 27,000 loges, comptant 2 millions de membres. En 1917, l'ordre a dépensé 32 millions pour les œuvres qu'il soutient.

Confédération

La question des zones

Une conférence a eu lieu, mercredi après midi, à Genève, entre le comité de défense de la zone gessienne et celui de la zone savoyarde. Les orateurs ont protesté contre la campagne faite par certains politiciens contre les zones et ont affirmé que la population de Savoie et du Pays de Gex désirait le maintien du régime actuellement en vigueur. Des pétitions vont être lancées.

L'assemblée a décidé d'envoyer une délégation à Paris pour exposer la question au président du Conseil et pour demander qu'aucune modification ne soit apportée au régime actuel, sans que la population ait pu manifester officiellement son opinion.

M. Chapiro

Nous avons reproduit naguère certaines informations de l'Agence télégraphique au sujet de M. Joseph Chapiro, expulsé de Suisse, et relaté notamment qu'une somme importante avait été saisie chez M. Chapiro, suspect d'intelligences avec les bolchévistes russes.

M. Chapiro nous écrit que l'enquête judiciaire ouverte à son sujet a abouti à un non-lieu ; que les 60,000 fr. qu'on aurait saisis chez lui appartiennent à sa famille, qu'une partie de cette somme est en titres suisses non réalisables avant la fin de 1920, qu'aucun usage révolutionnaire n'a été fait de cet argent ; enfin, que c'est indûment que le nom de M. Romain Rolland a été mêlé aux affaires de M. Chapiro, l'auteur de *Jean-Christophe* étant absolument étranger aux faits et gestes politiques de M. Chapiro.

Nos châteaux

S'il y a des châteaux suisses qui passent en mains étrangères, il y en a aussi qui reviennent en des mains suisses. Tel, le château de Wartensee, au bord du lac de Constance, qui appartenait à deux Allemands et qui vient d'être acheté par le peintre suisse Rüdisühli, pour le prix de 165,000 fr.

Grève à Soleure

Les maçons et manœuvres de la place de Soleure se sont mis en grève. Ils réclament la journée de 8 heures et une élévation de salaire de 25 %.

Les aviateurs suisses à Lausanne

Lausanne, 23 avril.

L'arrivée, samedi après midi, d'une escadrille suisse, sous les ordres du 1er lieutenant Henri André, a été accueillie avec un véritable enthousiasme par tous ceux qui déploraient l'absence des Suisses au dernier meeting d'aviation de Lausanne. Partis de Dübendorf, sept biplans à deux places, construits entièrement à Thoune, atterrirent, à 2 h. 30, sur la place de la Blécherette, montés par des officiers dont les noms sont aujourd'hui sur toutes les lèvres, tant leurs exploits ont fait sensation. Signalons, entre autres, les aviateurs Bider, Comte et Pillichody, qui sont particulièrement connus en Suisse romande. Trois Nieuport, arrivés par chemin de fer, s'ajoutèrent à l'escadrille.

Des milliers de spectateurs assistèrent, dimanche après midi, aux manifestations de la Blécherette. Ce furent d'abord les évolutions des sept Hæfeli, admirables de précision et de sûreté. Plus rapides et plus nerveux, les Nieuport accomplirent des prouesses qui tiennent du prodige, aux yeux du profane. Nos aviateurs ont démontré qu'ils ne le cèdent en rien à leurs camarades français et ce n'est pas sans une certaine fierté que le public suivait leurs vols. Lundi matin, malgré une bise violente, les aviateurs prirent l'air, emmenant avec eux des invités, autorités et membres des comités d'organisation. Dimanche soir, l'escadrille fut reçue, au Lausanne-Palace, par la commission lausannoise d'aviation. M. le commandant de corps L.-H. Bornand prit la parole, au nom de l'armée, et le 1er lieutenant H. André au nom de ses camarades. Lundi soir, les as furent les hôtes du Conseil d'Etat et de la Municipalité de Lausanne. Mardi après midi, des automobiles les emmenèrent à Vevey, où ils assistèrent à un défilé du corps des cadets, et au Dézaley. De Lausanne, l'escadrille s'est dirigée sur Genève.

Il convient de féliciter le comité d'organisation de son heureuse initiative, qui a permis aux Lausannois de témoigner leur admiration pour la cinquième arme. Nos aviateurs ont bien mérité les acclamations qu'ils ont recueillies. C'est une légitime consécration du travail qu'ils ont accompli à Dübendorf. A.-J. R.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La vente des chevaux démobilisés

Depuis l'armistice, le gouvernement anglais a vendu plus de 62,500 chevaux que l'armée avait de trop. Ils ont été achetés en Angleterre même, où l'on en demande beaucoup, et, à mesure que la vente progressait, les prix augmentaient. Le gouvernement a déjà encaissé près de 52 millions de francs, ce qui donne un prix moyen d'environ 825 francs par cheval. En même temps, 1478 mules et mulets ont été vendus pour une somme totale de 637,475 fr., soit environ 425 fr. par bête.

Le chef de la remonte ne pensait pas que ses « subordonnés » se vendraient si facilement et si cher et il n'aura pas assez de chevaux démobilisés pour répondre à toutes les demandes des paysans anglais et des maisons de commerce.

Agriculture et soldats

Le gouvernement anglais est prêt à dépenser 500 millions de francs en deux années, pour acheter des fermes ou subventionner ceux qui en achètent. Plus de 4000 hectares de terrains ont été déjà achetés ou loués, et des négociations sont en cours pour doubler cette surface.

Suivant leurs capacités, les démobilisés auront trois solutions à leur choix. Les hommes expérimentés pourront avoir de petits domaines ; ceux moins expérimentés et capables d'exercer un autre métier auront un cottage avec un jardin de 20 ares à 1 hectare de surface ; le 75 % des démobilisés opte pour cette solution-là ; enfin, ceux qui n'ont aucune pratique de l'agriculture seront placés dans de grandes fermes organisées sur la base de la coopération et dirigées par des experts.

Les producteurs de lait

Communiqué de l'Union centrale des producteurs suisses de lait concernant le prix du lait :

L'assemblée des délégués de l'Union centrale des producteurs suisses de lait a autorisé le comité directeur à conclure le nouvel arrangement en vue de l'approvisionnement du pays en lait sur la base des propositions présentées par le Conseil fédéral et cela pour la durée de trois mois. Les prix de détail du lait et les prestations de la Confédération ne subiront par conséquent, pas de modifications sensibles. Pendant l'été, les frais généraux d'apport du lait dans les lieux principaux de consommation étant proportionnellement moins élevés pour les sociétés qu'en hiver, les économies faites ici pourront être utilisées en vue de relever pour les producteurs le prix des laits de fromagerie de ½ centime par kilo lorsque les résidus font retour au producteur, et de 1 centime pour les autres laits.

Les délégués ont été unanimes pour déclarer que la disproportion entre ces prix et la mise en valeur des fourrages par l'élevage et l'engraissement est si grande qu'il y a lieu de craindre un fort recul de la production laitière. Il n'est pas possible non plus de compter sur une amélioration de cette production par l'affouragement d'aliments concentrés, parce que le coût d'un kilo de tourteaux absorbe le prix de 2 ½ kilos de lait, tandis que le produit d'un kilo de tourteau donné au bétail n'est guère que de 1 ¼ kilo de lait.

Les fédérations laitières déclarent qu'elles se soumettront aux désirs et aux décisions du Conseil fédéral et qu'elles feront tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer, comme jusqu'ici, l'approvisionnement du pays en lait, mais que, par contre, elles ne peuvent assumer aucune garantie en ce qui concerne les quantités de lait livrées et déclinent toute responsabilité concernant la pénurie croissante de lait, de fromage et de beurre. Les difficultés croîtront encore l'automne et l'hiver prochains ; elles ne pourront être tempérées quelque peu que par l'importation de grosses quantités de fourrages concentrés vendus à bas prix.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séance du 22 avril. — Le Conseil accepte, avec remerciements pour les bons services rendus, la démission de M. Assis Brasil Antao, comme assistant à l'Institut d'hygiène et de bactériologie.

— Il autorise la commune de Fribourg à contracter un emprunt en compte courant.

— Il approuve les statuts du syndicat pour l'espèce caprine de Vuadens et du syndicat pour l'assainissement de terrains sur la commune du Bas-Vuilly.

Examens

MM. *François Choquard*, de Porrentruy, et Louis Jobin, des Bois, anciens élèves de l'université de Fribourg, viennent de passer brillamment l'examen d'Etat de médecine vétérinaire à l'université de Berne.

Le départ des enfants belges

Hier mercredi, à 1 h. 55, a eu lieu le départ du dernier convoi des enfants belges. Les membres de cette chère petite colonie étaient tous d'une santé réjouissante, mais ceux qui, dans notre pays, leur ont donné tant de sollicitude, étaient en proie à une vive émotion au moment de l'adieu définitif.

Le train était convoyé par 9 Fribourgeois, soit deux membres du comité : M. le conseiller d'Etat Savoy et M. le professeur Bise ; le médecin qui avait bien voulu, à l'arrivée des enfants, se charger gracieusement de les vacciner et de les examiner : M. le docteur Bonifazi ; quatre dames qui s'étaient spécialement occupées des enfants hospitalisés dans les instituts belges ; enfin deux représentants des familles qui ont hospitalisé les enfants, choisies par voie de tirage au sort. Il y avait, en outre, 4 délégués du comité central, 3 du comité du Valais, 2 du comité de Bienne et 2 dames de Lucerne.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Personnel des banques, Fribourg. — Assemblée générale annuelle, le jeudi 24 avril 1919, à 8 heures du soir, dans la grande salle de la brasserie Viennoise, à Fribourg.

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, jeudi, à 8 h. ½, au local, répétition pour prochaines prestations.

Fédération ouvrière fribourgeoise. — Réunion du comité, ce soir, jeudi, 24 avril, à 8 h. ¼, au Cercle Social.

Les chrétiens sociaux romands à Fribourg

Le banquet

La grande salle de l'Hôtel du Faucon offrait, lundi à midi, un merveilleux coup d'œil. Aux murailles, le long desquelles couraient des guirlandes de verdure, étaient accrochés les tableaux des trois derniers Papes, Léon XIII, Pie X, Benoît XV, et les drapeaux de nos sociétés ouvrières de Fribourg étaient encadrés d'écussons et d'oriflammes aux couleurs des cantons romands. A la table d'honneur, Mgr Esseiva et M. le curé Bornet représentaient le clergé, avec M. le chanoine Beaupin, M. le professeur Bovet, M. le curé Perriard, M. le Dr André Savoy, M. l'abbé Pilloud, M. le vicaire Charrière ; le gouvernement avait délégué son président, M. Perrier, et M. le conseiller Chuard ; le conseil communal de Fribourg, M. Schwab ; la nouvelle Ecole sociale de Fribourg, Mme Raoul de Diesbach ; la Ligue d'acheteurs, Mlle Jeanne Daguet ; l'Œuvre de protection de la jeune fille, Mlle Anna de Weck ; la Société des arts et métiers, M. Arthur Dubey. Avaient pris place encore parmi les invités M. l'avocat Diricq ; M. le directeur Ricklin ; Mlle Giovanna, présidente de l'Union des travailleuses de Genève ; M. Kistler, caissier central de l'Union romande. Les autres tables étaient occupées jusqu'à la dernière place par les délégués, auxquels s'étaient joints plusieurs amis de Fribourg. La partie récréative du banquet fut confiée à M. le professeur Bovet, qui régala ses hôtes de savoureuses chansons et qui dirigea encore, en les accompagnant, quelques chœurs parmi les plus gracieux du répertoire de l'Union des travailleuses. La partie gastronomique fit honneur à Mme Leuthold, qui offrit des conditions vraiment sociales aux organisateurs du congrès. Empressons-nous d'ajouter que les généreux vins d'honneur, hommage de l'Etat et de la ville, contribuèrent pour une large part à l'animation de cette fête de famille, qui fut encore et surtout, par son menu oratoire, une réelle jouissance pour les esprits et pour les cœurs. Ce fut M. l'abbé Pilloud qui ouvrit les feux, en saluant avec respect les représentants des autorités religieuses et civiles et en assurant les uns et les autres des sentiments de confiance et des désirs de large collaboration que nourrissent à l'égard du pouvoir légitime les chrétiens sociaux. C'est le même esprit de concorde et de loyale collaboration qui règne parmi les troupes de l'Union romande à l'égard des autres classes sociales, et M. l'abbé Pilloud tint à le déclarer en toute franchise aux représentants de nos œuvres sociales et au délégué des arts et métiers présents au banquet de lundi. Puis le secrétaire romand se tourna vers les tables des délégués, saluant les représentants des catholiques vaudois et neuchâtelois, si crânes en face de leurs adversaires, les lutteurs du Jura bernois, demeurés dignes de leurs pères, les sentinelles avancées de Monthey et de Versoix, nos précurseurs et nos modèles dans l'action catholique sociale, nos confédérés de Saint-Gall, représentés par M. le directeur Ricklin. Enfin, M. Pilloud salua les solides compagnons de la Gruyère, les matelots fidèles de la ville de Fribourg, phalange compacte serrée autour du grand mât de Saint-Nicolas, et le pilote impavide de l'escadre en formation, M. le Dr Savoy, le guide incontesté par sa science, sa prudence, son zèle et sa confiance dans l'avenir. C'est par un hymne à cette confiance en Dieu et en soi que le secrétaire romand conclut son éloquente improvisation. Il fut longuement et chaleureusement applaudi.

DISCOURS DE M. LE Dr SAVOY, PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTAT

Monseigneur, Mesdames, Messieurs,

En acceptant l'invitation que vous avez bien voulu lui adresser, le Conseil d'Etat n'a pas voulu simplement satisfaire à une exigence de la politesse, mais il a entendu vous donner un témoignage de sa sympathie.

Nous sommes particulièrement heureux, mon collègue des Travaux publics et moi, de passer avec vous les quelques instants de repos très courts qui vous sont laissés par ces journées de labeur.

Je vous salue tout d'abord, chers Confédérés de la Suisse romande, et je vous remercie d'avoir choisi Fribourg comme lieu de votre réunion. Pour la plupart, vous appartenez à des minorités, mais vous êtes des minorités courageuses, et qui savent se faire entendre. Les régions que vous habitez sont remuées, parfois profondément remuées par la question sociale qui s'y pose d'une façon plus aiguë que dans notre canton de Fribourg. Vous ne craignez pas de vous jeter dans la mêlée, vous ne craignez pas l'ardeur des meetings, et souvent, en lisant l'*Action sociale*, nous applaudissons à vos succès. Vous travaillez, semble-t-il, sur une terre mieux préparée pour recevoir la semence sociale. Les gens que vous côtoyez ont l'air de parler le même langage que vous, et cependant, si vous allez au fond des choses, vous avez l'amertume de vous rendre compte que si les lèvres ont le même langage, les cœurs sont bien différents ; vous avez souvent l'occasion de constater, chers Confédérés, l'abîme qui vous sépare des autres : l'abîme de la question religieuse et de la question morale. *(Bravos.)* C'est la raison pour laquelle votre tâche est ingrate, et c'est pourquoi vous avez droit à notre estime, je dirai plus, à notre admiration et à notre appui. *(Applaudissements.)*

Chers amis des sections fribourgeoises, personne ne m'en voudra ici de vous saluer plus affectueusement encore. Je salue vos chefs aimés et dévoués ; je salue vos sections de travailleurs et de travailleuses, vos cercles d'études, vos organisations professionnelles, tous ces organismes jeunes et cependant déjà puissants.

Vous travaillez dans un milieu bien différent de vos camarades. Vous travaillez dans un vieux pays où la tradition joue un rôle prépondérant, parmi des populations qui sont

attachées à la terre, à cette terre fribourgeoise, par toutes leurs fibres. Pays sans doute un peu plus lent, un peu moins immédiatement réceptif des idées sociales nouvelles, mais pays solide, qui a des garanties de durée et dont nous sommes fiers. Déjà, d'ailleurs, on vous regarde *d'un autre œil. Depuis les événements* de novembre dernier, bien des personnes qui, auparavant — sans mauvaise intention, veuillez bien le croire — disaient, en parlant de vous : « Ils ne sont pas différents des autres », ont touché *du doigt, maintenant, la différence* essentielle qui vous sépare des socialistes.

Vous vous heurterez encore à des obstacles et à des préjugés, mais n'oubliez pas, chers amis, que vous avez l'avantage incomparable de travailler au milieu d'un peuple qui est d'accord avec vous sur les idées profondes. *(Applaudissements.)* Le peuple fribourgeois, comme vous, se réclame des principes chrétiens, des principes catholiques. Il se réclame du Christ, de ce Christ qui, en ces jours de Pâques, nous paraît encore plus *vivant et comme rajeuni*, de ce Christ qui est venu apporter dans le monde plus de justice, plus d'amour, et par conséquent aussi, plus de bonheur. Et je me refuse à croire que des gens qui partagent les mêmes convictions essentielles n'arrivent pas à se rencontrer sur le terrain des réalisations.

Il faudra savoir adapter les méthodes aux circonstances spéciales de notre pays. Il faudra se faire des concessions. Je suis persuadé que notre peuple fribourgeois est prêt à entendre, à réfléchir et à faire les réformes qui s'imposent. Mais, de votre côté, chers amis, permettez à mon amitié sincère de vous donner un conseil : gardez le contact avec le peuple fribourgeois, avec tout le peuple fribourgeois.

Contact, tout d'abord, avec le gouvernement. Je crois être l'interprète de tous mes collègues, en vous disant que vous trouverez toujours, au Conseil d'Etat, de la bienveillance. Vous avez eu l'occasion d'en faire l'expérience, au cours de ces derniers mois, et je crois que vos récents entretiens avec notre directeur des Finances vous auront assurés encore de cette bienveillance.

Contact avec nos paysans, avec nos organisations agricoles qui sont une des colonnes maîtresses de notre édifice fribourgeois. Les tractanda de votre séance d'après-midi me rassurent à cet égard et j'ai appris avec un grand plaisir que vos propositions avaient trouvé de l'écho chez nos agriculteurs.

Contact également avec les autres classes de la société, avec les commerçants en particulier, dont l'existence doit être sauvegardée.

Contact, surtout, avec nos organisations politiques, avec nos organisations conservatrices qui s'intitulent, qui veulent être et veulent rester progressistes. Je sais, chers amis, que je touche ici une question délicate, que vous tenez à votre indépendance comme à la prunelle de vos yeux. Je vous comprends. *(Bravos.)* Je sais que vous n'avez pas toujours obtenu satisfaction, en particulier dans le domaine électoral, mais je suis convaincu que la formule se trouvera, et que, dans la réorganisation prochaine de notre parti, on vous fera la place qui vous revient, la place à laquelle vous avez droit. *(Applaudissements.)*

Nous pouvons, nous devons combattre dans la même armée. Dans toute armée, il y a une avant-garde ; vous êtes et vous resterez cette avant-garde. Mais, ne l'oubliez pas, l'avant-garde doit chercher à maintenir la liaison avec le gros, si elle ne veut pas remporter des succès peut-être brillants, mais sans profit et sans lendemain. *(Bravos.)* Je suis persuadé, d'autre part, que ce gros, un peu plus lent, un peu plus lourd peut-être, mais aussi plus puissant, fera tout son possible pour hâter la marche, pour gagner l'avant-ligne, pour assurer la décision et pour remporter une victoire durable. *(Longs applaudissements.)*

L'heure est grave. La révolution fait un effort intense. Même à Fribourg, on travaille notre jeunesse. La police a ses devoirs ; elle n'y faillira pas ; elle surveillera, elle sévira, s'il le faut, mais, la police a le souffle bien court, dans une entreprise pareille. A l'organisation des éléments de désordre, il faut opposer l'organisation des éléments de l'ordre. Il faut surtout organiser la jeunesse. J'ai déjà eu l'occasion de dire à plus d'une reprise à vos chefs dévoués, Messieurs Savoy et Pilloud, dont l'amitié m'honore, combien j'estime et j'admire la jeunesse qui sort de vos sociétés. Donnez-nous, plus nombreux encore, des jeunes gens comme ceux-là, qui ont le caractère trempé, qui n'ont pas toujours, peut-être, l'échine très assouplie, mais qui ont des convictions solides, et qui savent allier à un idéalisme profond le sens de l'étude et du travail. Avec une jeunesse pareille, nous pouvons regarder avec confiance l'avenir, même si aujourd'hui notre ciel est encore chargé de gros nuages sombres.

Dans quelques instants, vous allez reprendre vos travaux. Je souhaite qu'ils soient féconds.

Nous nous faisons un plaisir, avec la commune de Fribourg, ici représentée par M. le conseiller communal Schwab, de vous offrir quelques vins d'honneur. A vous tous, chers amis, qui travaillez pour la réforme sociale sur le terrain des principes chrétiens, qui sont notre vie, et de la patrie que nous aimons, je porte mon toast.

Ces éloquentes et aimables paroles du président du Conseil d'Etat sont suivies d'un tonnerre d'applaudissements.

Mgr Esseiva, chaleureusement applaudi, également, se félicite à son tour des progrès du mouvement catholique social, né sous l'impulsion de l'Association populaire catholique suisse. Tandis que l'Association populaire poursuit plutôt un programme de charité, l'Union romande s'attache à réaliser avant tout la justice sociale. Or, charité et justice sont indispensables l'une à l'autre et se complètent l'une l'autre. Promouvoir l'une ou promouvoir l'autre, c'est chercher le règne de Dieu ; c'est pourquoi les luttes et les victoires *de l'Union romande seront les luttes* et les victoires de l'Association populaire, et réciproquement. L'orateur porte son toast à l'union étroite et féconde de toutes les forces catholiques du pays.

M. Ricklin, directeur de la Banque coopérative de Saint-Gall, apporte à l'Union romande *les encouragements des coreligionnaires de la* Suisse allemande qui ont assisté avec ravissement à l'éclosion du mouvement chrétien social dans les cantons romands et qui en suivent avec une joie fraternelle les réjouissants succès. *L'orateur, qui s'exprime en excellent français,* se félicite que Fribourg ait pris la tête du mouvement et en tire les plus heureux présages pour l'avenir.

On applaudit M. Ricklin et les Fribourgeois entonnent en son honneur leur chant populaire : *Là haut, sur la montagne...*

Précieux encouragements

Avant de clore le compte rendu de ce banquet, relevons quelques-unes des précieuses marques d'encouragement parvenues au cours du repas à l'Union romande et à ses chefs. La première et la plus chaudement accueillie est la lettre du Vicaire général du diocèse, M. Ems, excusant l'absence de Monseigneur, qui, alité depuis quelque temps, tient à faire parvenir au congrès, avec sa bénédiction, ses encouragements paternels pour le succès des généreux efforts de l'Union romande.

M. le conseiller d'Etat Python, directeur de l'Instruction publique, adresse au secrétariat romand ses souhaits les plus cordiaux pour l'action chrétienne sociale, si opportune et si bienfaisante.

S'expriment avec la même faveur, par lettre ou par télégramme : M. le directeur Savoy, du *Séminaire ; M. le Préfet de la Sarine ; M. Tuor,* recteur de l'Université ; M. le professeur Gariel ; le R. P. Morard, O. P. ; M. Braun, président central des coopératives *Concordia.*

Tous ces témoignages d'encouragement sont salués par des salves de bravos ; puis l'assistance, debout, chante le *Cantique suisse.* Le banquet est fini. Mgr Esseiva récite les grâces. Deux heures ont sonné : le travail attend encore les congressistes.

Cercles d'étude et coopératives

Deux réunions séparées ont lieu au Cercle social de la Grand'rue et au Secrétariat de la rue de Morat. La première, présidée par M. l'abbé Pilloud et honorée de la présence de Mgr Esseiva *et de M. l'abbé Pahud, chancelier de l'Evêché,* s'occupe de la fédération des cercles d'étude et de la coordination du travail de ces foyers d'action religieuse et sociale. Le projet d'un catéchisme social est agité et diverses mesures sont proposées pour l'organisation de la jeunesse. Une enquête sera faite à ce sujet auprès des cercles d'étude existants.

Les délégués des coopératives *Concordia,* réunis à la rue de Morat, sous la présidence de M. le Dr Savoy, se mettent d'accord tout d'abord sur le principe de la fédération de ces coopéra*tives, puis ils abordent la question des négocia*tions à engager avec les syndicats agricoles, en vue d'une action commune sur le terrain coopératif. Une commission spéciale est constituée, pour conduire ces pourparlers. Elle comprend M. l'abbé Dr Savoy, M. Clément (Fribourg), M. Collaud (Gruyères), M. Progin (Wünnewil) et M. Rouiller (Bulle).

Questions actuelles

A 3 heures et demie, la grande salle du Cercle social est archicomble pour l'assemblée générale de clôture. Mgr Esseiva et M. le chancelier épiscopal y assistent. M. le conseiller Schwab y apporte le salut de l'autorité communale, de Fribourg, puis M. le président Dr Savoy expose brièvement quelques questions d'actualité intéressant les travailleurs.

La journée de huit heures peut compter, certes, parmi les revendications des chrétiens sociaux ; mais ceux-ci ne voient point dans cette réforme un drapeau que l'on puisse arborer sans restriction. Les conditions de la production, de la concurrence et d'autres conditions locales encore peuvent et doivent entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit de diminuer les heures de travail. Les chrétiens sociaux demandent, en tout cas, comme corollaire de la journée de huit heures, que chaque famille ouvrière ait son chez elle et son coin de terre cultivable.

Le renouvellement de l'impôt de guerre, qui sera soumis au peuple, le 4 mai, sera voté par les chrétiens sociaux, qui s'opposeront, d'autre part, à l'initiative Rothenberger, dont les socialistes voudraient se servir pour arriver à l'impôt direct permanent.

La question des salaires minima, celle des retraites pour la vieillesse et celle de l'assurance contre le chômage feront l'objet de décisions ultérieures. Quant au problème des maisons ouvrières, particulièrement brûlant à Fribourg, il est renvoyé au cartel de cette ville.

M. le Dr Savoy traite encore succinctement la grande réforme de l'organisation professionnelle, avec ses Chambres de métiers et son parlement économique. Suivant cette réforme, déjà réalisée en Angleterre, c'est le conseil de métier qui aurait à établir les lois de la profession. Ce sont les Chambres professionnelles qui s'occuperaient des apprentissages, réglementeraient la production, parerraient aux inconvénients de la concurrence économique, etc. De plus, pour éviter les expériences du socialisme d'Etat, il faudrait remettre aux organisations profession*nelles la gestion des institutions de prévoyance* ou d'assurance. Enfin, à côté de nos Chambres politiques, la future Constitution fédérale prévoirait un parlement économique, composé de patrons et d'ouvriers, représentant des principales organisations professionnelles.

Une résolution dans ce sens sera transmise au parti conservateur suisse, avec le programme chrétien social.

Le programme de l'Union romande

C'est encore M. l'abbé Dr Savoy qui assume la tâche de tracer les grandes lignes du pro*gramme de l'Union romande, ou plutôt du* programme catholique social, qu'il oppose au programme socialiste. Magnifique programme, panorama radieux, plan merveilleux, opposant à la noire misère de la doctrine socialiste, matérialiste et athée, les richesses infinies du catholicisme basé sur la justice et la charité. *Eloquent parallèle entre deux conceptions* contraires, l'une positive, l'autre négative, l'une basée sur le devoir accompli, l'autre sur le droit revendiqué.

Ces principes posés, M. Savoy établit la re*lation qui existe entre la justice et la charité,* suivant la règle posée dans l'encyclique *Rerum Novarum* par Léon XIII : « Il faut que les hommes s'aiment entre eux pour observer la justice. » Il montre ensuite, en une savante dissertation, l'urgence qu'il y a de l'application de cette nouvelle loi de la justice et de la charité dans les divers domaines de la finance et de la prévoyance sociale, du commerce et de la production. Il faut mettre la finance au service de la charité et de la justice par les banques coopératives et les caisses Raiffeisen, qui pratiquent l'entr'aide mutuelle, et non l'exploitation de la masse pour l'enrichissement de quelques-uns. Il faut en deuxième lieu que les sociétés d'assurance soient soustraites au capitalisme et organisées sur la base coopérative.

Troisièmement — et c'est ici qu'est le cœur du problème — il faut arracher le commerce aux boursicotiers ou autres spéculateurs qui exploitent à la fois producteurs et consommateurs ; il faut le faire en appliquant le système coopératif au commerce local comme au commerce national et international.

Enfin, c'est encore par la coopération que la justice commandera la production, par la coopération ou la collaboration des trois forces nécessaire dans toute usine : l'argent, la direction, le travail. Le capital social se composera de trois parties : celle du dépôt d'argent, celle des compétences de la direction, celle du travail de l'ouvrier. A ces trois facteurs nécessaires de s'unir pour constituer l'administration de l'usine. On n'aurait plus alors l'actionnariat avec la soif du gain, mais la coopération pro*fessionnelle dans la justice et la charité.*

M. le Dr Savoy se livre à un intéressant calcul sur la valeur de l'ouvrier d'usine estimé suivant le coût de la vie humaine. Il en conclut que l'ouvrier ordinaire a une valeur de 100,000 francs et qu'il a droit, dans la fabrique où il travaille, à 100,000 fr. d'actions, alors que le directeur, suivant ses capacités, pourrait être taxé 200,000 ou 300,000 fr. et avoir droit à autant d'actions. La répartition des bénéfices de l'entreprise se ferait proportionnellement à la part d'actions de chacun.

L'orateur réitère qu'il ne s'agit point là d'une utopie. Cette réforme économique représente le minimum de justice nécessaire pour asseoir la société sur des bases solides. Elle n'est, somme toute, que le développement du conseil évangélique : Cherchez premièrement *le royaume de Dieu et sa justice, et le reste,* c'est-à-dire la paix sociale, vous sera donné par surcroît.

Une longue salve d'applaudissements salue cette magistrale page de doctrine sociale, que M. l'abbé Pilloud recommande à la méditation des sections.

La clôture

Après le bel exposé de M. le Dr Savoy et la réunion édifiante à laquelle il vient d'assister, M. l'abbé Pahud, chancelier épiscopal, se sent pressé d'apporter aux directeurs de l'Union romande l'expression des vœux chaleureux de Monseigneur et de leur confirmer publiquement que le Chef du diocèse est avec eux, qu'il les encourage et les soutient. Marchant à la lumière de la vérité enseignée par l'Eglise, les catholiques sociaux ne sauraient faire fausse *route. Ils sont peut-être encore le petit nom*bre aujourd'hui ; mais les Apôtres étaient eux aussi le petit nombre au lendemain de Pâques, et cependant ils ont conquis le monde. M. le chancelier épiscopal, longuement applaudi, invite ses auditeurs à persévérer dans la voie où ils se sont engagés et à poursuivre la restauration du règne de Dieu en pleine communion avec l'Eglise, gardienne de la civilisation.

M. le Dr Savoy et M. l'abbé Pilloud se font successivement les interprètes des sentiments de gratitude et de respect de l'assemblée pour le nouveau et inappréciable témoignage de sympathie donné à la cause chrétienne sociale par le Chef vénéré du diocèse. Ils prient M. le chancelier Pahud d'apporter à Monseigneur, avec les vœux de prompt et complet rétablisse*ment que les congressistes forment pour Sa Grandeur, la confirmation de leur respectueux* attachement et de leur filiale soumission.

On entend encore M. Delley, du Val de Travers, et M. Gross, de Lausanne, se faire l'écho de la satisfaction générale sur la réussite des journées de Fribourg, puis M. l'abbé Pilloud prononce la clôture de cette sixième assemblée générale, qui aura, à n'en pas douter, des lendemains fructueux dans tous les cantons romands.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 24 avril

BAROMÈTRE

TEMPS PROBABLE

Zurich, 24 avril, midi.

Situation encore troublée. Pluie ou neige.

Dernière Heure

La question italo-slave

Rome, 24 avril.

(Stefani.) — Les journaux, commentant la situation diplomatique à la conférence de Paris, relèvent unanimement que le programme italien est le minimum compatible avec la dignité et la sûreté de l'Italie.

La *Tribuna* dit :

Dans cette crise suprême de la guerre et de l'alliance, nous nous montrerons calmes et forts et surtout unis. Lorsque les Alliés, suffoqués par le genou de l'Allemagne, ont invoqué notre aide, nous avons fait ce que nous avons cru être notre devoir et nous ne nous repentirons pas de l'avoir fait.

La *Tribuna* relève que, sans l'intervention de l'Italie, les Etats-Unis n'auraient pas eu le temps d'entrer en guerre et auraient dû compter avec les Allemands vainqueurs les pressant du Mexique au Japon, et les marchés de l'Europe leur étaient fermés.

La Tribuna ne comprend pas que M. Wilson refuse de reconnaître le pacte de Londres, après que, au cours de deux années de correspondance diplomatique, il n'a jamais déclaré le méconnaître.

Le journal relève que M. Wilson, qui a envoyé au front italien un seul régiment contre deux millions d'hommes envoyés sur les autres fronts, ne peut pas exiger l'abandon des revendications italiennes.

Le *Corriere d'Italia* dit que la dépêche envoyée par les parlementaires italiens à M. Orlando porte les signatures d'hommes politiques de tous les partis. Cette unanimité correspond à l'unanimité d'opinion du pays qui réclame la réalisation du minimum des revendications.

Le *Journal* relève que les plénipotentiaires italiens n'ont pas encore quitté Paris, mais *que cette hypothèse doit être considérée comme* inévitable, si les Alliés ne modifient pas leur attitude.

L'*Epoca* dit que le moment est extrêmement grave. La responsabilité de nos délégués est formidable, et l'angoisse doit serrer leur *cœur.*

Le *Giornale d'Italia* dit que l'amitié de l'Italie n'est pas chose négligeable, ainsi qu'auraient l'air de le croire ceux qui voudraient l'épouvanter avec le fantôme de l'isolement, oubliant trop vite que, sans l'amitié italienne, les affaires de ces cinq dernières années auraient marché bien différemment.

L'*Idea Nazionale* dit que, lorsque l'inimitié et le mauvais vouloir d'autrui menacèrent d'enfermer l'Italie dans une impasse, l'Italie passa quand même, et elle passera quand même.

Les Italiens se serrent autour de leur délégation. Le roi, le peuple et les partis forment un seul corps et une seule âme. Il faut attendre avec discipline et aussi avec fermeté, et, lorsque l'heure sonne, agir avec énergie.

Paris, 24 avril.

(Havas.) — La publication de la note Wilson sur la question de l'Adriatique a causé, à Paris, une vive émotion. (Le texte de cette note n'a pas encore été transmis par l'Agence télégraphique suisse. — *Réd.*) Les visiteurs ont afflué à l'Hôtel Edouard VII, où la délégation italienne est installée.

De 5 à 7 heures du soir, le défilé des membres des diverses délégations et surtout des journalistes fut ininterrompu.

A 6 h. 45, M. Orlando se rendit dans la salle réservée aux journalistes italiens, qui saluèrent son apparition par des applaudissements et les cris de : « Vive Orlando ! »

M. Orlando fit aux journalistes italiens un exposé complet de la marche des négociations, concernant les revendications italiennes à la conférence de la paix. Il rappela comment la délégation italienne posa la question devant la conférence, après avoir consenti à toutes les concessions possibles pour la partie intérieure de la Dalmatie. Il parla des conversations qui eurent lieu à ce sujet avec M. Lloyd George. Enfin, il indiqua que, hier matin, mercredi, la délégation italienne reçut de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis une réponse à ses revendications. Ce document avait la forme d'un questionnaire. Les droits de l'Italie sur les villes italiennes de la Dalmatie étaient reconnus.

La question de Dantzig

Varsovie, 24 avril.

Le général Haller, à son arrivée à Varsovie, le 21 avril, a été accueilli par une foule nombreuse dans laquelle on remarquait les représentants de l'armée et des corporations, avec leurs bannières. Des discours de bienvenue ont été prononcés.

Le général a répondu, disant la vaillance de l'armée française et disant quels étaient les devoirs des Polonais envers l'Entente.

Le général Haller a été ensuite porté en triomphe jusqu'à son hôtel.

Une foule énorme, le président de la ville de Varsovie en tête, avec de nombreux représentants des corporations, s'est présentée à la résidence du ministre de France, M. Pratou, pour demander que Dantzig soit attribué à la Pologne.

M. Pratou a remercié des sentiments exprimés pour la France et a promis de communiquer immédiatement à l'Entente la demande de la population de Varsovie.

Londres, 24 avril.

D'après le correspondant de Varsovie du *Daily Express,* le général Haller, à son arrivée en Pologne, aurait fait les déclarations suivantes :

La Pologne n'a pas encore obtenu ses anciennes frontières, et je suis ici pour prendre Dantzig et la Silésie à la pointe de la baïonnette. Je ne cesserai pas de combattre tant que la Pologne ne s'étendra pas de la Baltique à la mer Noire.

La délégation allemande à Versailles

Berlin, 24 avril.

(Wolff.) — La réponse du maréchal Foch au télégramme allemand du 21 avril dit notamment :

« Les délégués allemands peuvent se mettre en route, s'ils y sont disposés. Ils auront toute liberté d'action pour l'accomplissement de leur mission. Ils jouiront aussi de toute liberté pour les communications télégraphiques et téléphoniques avec leur gouvernement. »

L'agence Wolff apprend que les délégués et les représentants de la presse partiront pour Paris lundi.

La défaite bolchéviste en Sibérie

Londres, 24 avril.

(Reuter.) — On mande d'Omsk :

Les Sibériens se sont emparés d'Izbewsk, de Bogutma et de Bourgirulslaw, après de violents combats.

A Sarapul, les Sibériens ont fait 25,000 prisonniers et ont capturé un train blindé, six canons et une grande quantité de matériel et d'approvisionnements.

Les Sibériens avancent sur tout le front de l'armée rouge qui, prise de panique, essaye *vainement de s'y opposer.*

Polonais et Ukrainiens

Varsovie, 24 avril.

Les troupes polonaises ont remporté de nouveaux succès près de Lemberg. Elles ont percé le front ukrainien.

Grave situation en Irlande

Milan, 24 avril.

On mande de Londres au *Corriere della Sera* que la situation est de nouveau grave en Irlande. A Limerick, une grève de protestation contre la proclamation de la loi martiale s'est transformée en une grève générale contre le militarisme britannique. Les ouvriers ont constitué une sorte de soviet qui domine dans la ville. Les autorités militaires, qui exercent la surveillance avec des tanks et des mitrailleuses, n'ont pas cru devoir prendre d'autre mesure que d'interdire aux ouvriers de quitter la ville ou d'y entrer sans une autorisation.

Révolution à Constantinople ?

Milan, 24 avril.

On mande de Paris au *Corriere della Sera* :

D'après des nouvelles de Salonique transmises d'Athènes aux journaux, de graves désordres auraient éclaté à Constantinople. Les partisans du comité *Union et progrès* se seraient insurgés contre le gouvernement turc, en proclamant la république.

Les évêchés de Strasbourg et de Metz

Paris, 24 avril.

(Havas.) — Mgr Ruch, évêque de Nancy, a été nommé évêque de Strasbourg, et Mgr Petit, vicaire général de Lyon, a été nommé à l'évêché de Metz.

Portugal et Saint-Siège

Rome, 24 avril.

Le nouvel ambassadeur du Brésil auprès du Vatican, M. Magalaës de Azevedo, a présenté au Saint-Père ses lettres de créance.

Un évêque polonais à Rome

Rome, 24 avril.

On annonce l'arrivée à Rome de Mgr Adam Sapieha, évêque de Cracovie, ancien camérier secret participant effectif du Saint-Père.

A cette occasion, le *Corriere d'Italia* rappelle les services que Mgr Sapieha a rendus aux prisonniers de guerre italiens en Autriche.

Grève de musiciens

Rome, 24 avril.

Les chefs d'orchestre se sont mis en grève et, dans une grande réunion, ils ont décidé de s'inscrire en masse à la Chambre du travail.

SUISSE

Nos aviateurs en voyage

Lausanne, 24 avril.

Ce matin, jeudi, à 9 heures, les aviateurs suisses ont pris leur vol pour Genève, tout d'abord les six appareils Hæfeli, en formation de marche, puis les deux appareils Nieuport, montés par Bider et Comte et accompagnés par Marcel Weber, chef-pilote de l'Ecole d'aviation Aéro.

Les aviateurs ont survolé pendant quelques instants la ville, puis ont pris la direction de Genève en suivant le lac.

Des explosifs dans du charbon

Neuchâtel, 24 avril.

On a trouvé ce matin, jeudi, en gare de Neuchâtel, dans un wagon de charbon provenant d'Allemagne, une caissette de fer contenant des *explosifs. La caissette a été transportée à la* gendarmerie où le chimiste cantonal est en train d'examiner son contenu.

La semaine de 48 heures

Berne, 24 avril.

Les ouvriers de l'industrie horlogère réclament la semaine de 48 heures. De grandes manifestations sont prévues pour le mois de mai.

Calendrier

Vendredi 25 avril

Saint MARC, évangéliste

AU RETOUR

Par HENRI ARDEL

Des minutes s'écoulèrent, et si Henriette l'eût osé, elle aurait trépigné d'impatience parce que son mari tardait à redescendre. Enfin la haute silhouette de Maurice reparut. D'une voix brève, un peu altérée, il dit aux jeunes femmes :

— Venez, je vais vous expliquer ce qui se passe. Vous déciderez ensuite, Hélène, ce que vous voulez faire.

Et, quand ils furent dans le vestibule faiblement éclairé, il reprit du même ton rapide comme s'il voulait atténuer l'effet de ses paroles :

— Le billet contenait la vérité. C'est le valet de chambre de M. de Bressane qui l'a envoyé. Son maître est, en effet, très mal...

— Par suite d'un accident ?

— Non...

— Quoi alors ? questionna-t-elle un peu penchée vers lui. Parlez, vous savez bien que je puis tout entendre.

— Il s'est tiré plusieurs coups de revolver...

Elle eut une exclamation sourde, tandis que Henriette, avec un sursaut, répétait :

— Il s'est tué ?... Comment, il s'est tué ?... Mais pourquoi ?

— A cause de ses dettes ? interrogea Hélène avec angoisse.

Mais Maurice secoua négativement la tête. Quelle raison le faisait donc ainsi hésiter à parler ?

— La vérité ? questionna Hélène encore presque impérieuse. Pourquoi s'est-il frappé ?

— Parce qu'il était... trahi par cette Russe, qui a quitté Paris hier soir, paraît-il, sous très riche escorte. Paul de Bressane l'a appris tantôt en allant chez elle et, en rentrant...

— Ah ! fit Hélène, dont les mains s'étaient crispées dans un geste de révolte.

Il y eut une seconde de silence tellement absolu que, jusqu'à eux, arriva d'un appartement voisin l'harmonie d'une valse de Chopin.

— Hélène, reprit Maurice, s'il vous est trop pénible de voir M. de Bressane, n'hésitez pas à partir tout de suite. Je crois qu'il n'est plus guère en état de vous reconnaître, car maintenant pour lui c'est une question d'heures.

Elle ne répondit pas. Partir, s'enfuir même ! Quel torturant désir elle avait de se retrouver auprès de Simone ! Mais, là même, près de sa fille, n'avait-elle pas résolu de faire, jusqu'au bout, ce qu'elle pensait être son devoir.

— Je suis prête à monter, Maurice, dit-elle d'une voix qui tremblait.

Henriette arrêta au passage un léger cri de satisfaction. Elle eût été bien déçue de s'éloigner ainsi, sans plus de renseignements. Mais, avec Hélène, elle était bien sûre, au fond, que pareille privation ne lui serait pas infligée.

Ils montèrent l'escalier étroit, dépourvu de toute élégance, qui, à lui seul, eût suffi pour trahir clairement la situation actuelle de Paul de Bressane.

— A quel étage ? avait demandé Henriette.

— Au cinquième.

Et l'ascension continuait. La porte de l'appartement était à demi close. Hélène s'arrêta une seconde sur le seuil, tant l'émotion l'étreignait. Mais la voix claire d'Henriette résonna bien vite :

— Tu n'entres pas ? Hélène.

— Si, fit-elle.

Et elle poussa le battant de la porte. Le valet de chambre se montra aussitôt. Il jeta un coup d'œil effaré sur les deux jeunes femmes, se demandant laquelle pouvait bien être Mme de Bressane. Mais l'altération des traits d'Hélène lui parut sans doute un indice suffisant, car dès qu'il l'eut introduite, ainsi que M. et Mme d'Artaud, dans une sorte de fumoir, il se tourna vers elle et commença gauchement :

— Madame la marquise voudra bien m'excuser si je me suis permis de la faire avertir...

D'une voix sans timbre, elle dit :

— Vous avez eu raison, puisque M. de Bressane me demandait.

— C'est que... M. le marquis n'a pas demandé Madame... Il n'a reconnu personne... C'est le médecin qui a dit qu'il fallait prévenir la famille... Je ne savais que l'adresse de Madame, alors le médecin a ordonné de l'avertir tout de suite...

En dépit de son énergie, Hélène tressaillit, ébranlée dans tout son être. Elle avait la même sensation que si une dernière insulte venait de lui être infligée par cet homme qui se mourait là, dans la pièce à côté. Instinctivement, elle se tourna vers Maurice, saisie d'un âpre besoin de lui crier qu'elle ne voulait pas demeurer une seconde de plus dans cette maison. Qu'y faisait-elle ? puisqu'elle n'y était pas appelée par celui dont elle portait le nom, mais seulement par des étrangers désireux de mettre à couvert leur responsabilité.

— Qui est auprès de M. de Bressane ? interrogeait Henriette.

— Une religieuse, Madame. Le médecin l'a envoyée il y a au moins trois ou quatre heures... Et même, elle a fait tout de suite demander le prêtre quand elle a vu comme M. le marquis était mal.

Un prêtre au chevet de Paul de Bressane... Des paroles de paix tombant sur cet homme qui ne voyait ni n'entendait plus. Comment les eût-il reçues, s'il n'eût pas déjà perdu toute conscience de la réalité, lui qui avait si misérablement usé de sa vie !

Hélène se détourna soudain, brisée, et s'assit le visage caché dans ses mains, l'âme bouleversée, écoutant avec une attention machinale les paroles qui s'échangeaient autour d'elle, comme si rien désormais n'eût pu l'émouvoir...

Henriette, restée debout, questionnait toujours, emportée par une curiosité extrême, mettant tout juste une sourdine à sa voix.

— Mais enfin comment cela est-il arrivé ? A quelle heure ?

— Tantôt, vers quatre heures et demie, Madame. M. le marquis est rentré, et quand je lui ai ouvert, j'a vu tout de suite à sa figure que quelque chose avait dû se passer. Il avait l'air terrible..., encore plus que tous ces jours derniers quand il revenait de chez... de là-bas...

— Oui, je comprends... Alors... ?

— Alors, Madame, M. le marquis s'est enfermé dans sa chambre. Je l'entendais aller et venir sans cesse ; et même, un instant, j'ai cru qu'il m'appelait. Je me suis approché ; mais il répétait seulement : « Moussia ! Moussia ! » d'une façon extraordinaire... tantôt comme s'il se plaignait, et puis tantôt au contraire comme s'il était furieux... Tout à coup, j'ai entendu plusieurs détonations ; j'ai couru saisi... M. le marquis était étendu devant la cheminée avec une blessure à la tête et une autre à la poitrine. Autour de lui, il y avait des portraits déchirés en mille pièces, mais on reconnaissait tout de même bien la personne... C'était ceux de... de... Madame devine. J'ai ramassé M. le marquis comme j'ai pu, puis j'ai appelé au secours...

Les yeux d'Henriette étincelèrent fiévreusement. Elle tamponna son mouchoir sur ses lèvres et demanda encore :

— Et il n'a pas repris connaissance ?

— Je ne crois pas, Madame. Il avait l'air de voir personne... Il a seulement un peu parlé. Il disait : « Moussia... Moussia..., viens... » Et des choses comme cela.

— C'est bien ! interrompit Maurice d'un ton bref avec un regard expressif à sa femme, lui montrant Hélène toujours immobile, le visage tourné vers l'ombre du foyer où nul feu ne brûlait.

(A suivre.)

Nous prévenons nos abonnés qu'il n'est pris note d'aucune demande de changement d'adresse si celle-ci n'indique le domicile précédent et n'est pas accompagnée du montant de 20 centimes.

L'ADMINISTRATION.

---

†

Monsieur et Madame François Spycher-Wolter et leur fils Charles ; Mme veuve Marie Frey-Spycher et ses filles : Augusta et Gabrielle ; Mme et M. Lœrsch-Spycher ; les familles Boschung, Schaller et Zosso, à Ueberstorf et Heitenried ; Poffet, Blanchard, Bertschy, à Tavel, Mariahilf et Fribourg ; Wæber, Despont et Spycher, à Fribourg ; Müller-Spycher, à Schmitten ; Jungo et Widder, à Lanten et Lustorf ; Spycher, à Ueberstorf, Fribourg et Chamby ; C. Wolter, Conseiller Intime Dr Breitbart et Dr Wagner, à Bonn, Düsseldorf et Barmen ; J. Lœrsch, à Neuchâtel, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Rose SPYCHER

leur très chère mère, belle-mère, grand'mère, tante et cousine, enlevée à leur affection à l'âge de 79 ans, après une longue maladie, chrétiennement supportée, munie de tous les secours de la religion.

L'office d'enterrement aura lieu vendredi matin, 25 avril, à 9 h. ½, à l'église de Tavel.

†

Monsieur Alfred Stæhlin, à Fribourg ; Madame veuve Angélique Kæch et ses enfants, à Lossy ; Mme veuve Philomène Stæhlin et ses enfants, à Estavayer-le-Gibloux ; ainsi que les parents et familles alliées, amis et connaissances ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Louise STAEHLIN-KAECH

leur chère épouse, fille, sœur, belle-fille, nièce, tante et cousine, décédée, à l'âge de 31 ans, après une longue et cruelle maladie, chrétiennement supportée, munie des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu vendredi, à 8 h. ½, à Saint-Nicolas.

Domicile mortuaire : rue des Epouses.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Madame veuve Joseph Crotti, à Bulle ; M. et Mme Alphonse Crotti et leurs enfants ; Mme et M. Arnold Desbiolles et leurs enfants ; M. et Mme Eugène Crotti et leurs enfants ; M. et Mme Alfred Crotti et leur fils ; Mme veuve André Crotti et sa fille ; MM. François et Aloys Ayer, à Bulle ; M. et Mme Charles Crotti, à Fribourg, et les familles alliées ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mademoiselle Jeanne CROTTI

leur bien chère belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, nièce et parente, décédée le 23 avril, à l'âge de 31 ans, munie des secours de la religion, après de longues souffrances vaillamment supportées.

L'ensevelissement aura lieu à Bulle, vendredi, 25 avril, à 9 h. ¾ du matin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Monsieur l'abbé Demierre, curé à Siviriez ; Mme et M. Hilaire Vaucher-Demierre et leurs enfants, à Vauderens ; Mme et M. Placide Cottet-Demierre et leur enfant, à Bossonnens, ont le profond regret de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Mariette DEMIERRE

née Deschenaux

leur très chère mère, belle-mère et grand'mère, décédée pieusement à Siviriez, le 23 avril, à l'âge de 72 ans, munie de tous les secours de la religion.

L'ensevelissement aura lieu à Ursy, samedi, 26 avril, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Dispensaire antituberculeux

6, Avenue de Pérolles, Fribourg

gratuit : Consultations du médecin : le vendredi dès 4 h. ; de l'infirmier : le mardi dès 4 h.

Grippe, Influenza, Catarrhe, aff. pulmonaires prescrite par les médecins **Siroline "Roche"** Dans toutes les pharmacies

†

Madame Hélène Broillet, à Granges-Paccot ; M. et Mme Paul Broillet-Baula et ses enfants, à Fribourg ; Mme et M. Guerry-Broillet et leur enfant, à Mantes (France) ; Mme et M. Poffet-Broillet, à Granges-Paccot ; Mme et M. Chassot-Broillet et leur enfant, à Fribourg ; M. Alfred Broillet ; Mlles Alice et Charlotte Broillet, à Granges-Paccot, ainsi que toutes les familles parentes et alliées font part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Félicien BROILLET

employé retraité des C. F. F.

leur très cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, enlevé à leur affection à la suite d'un accident, le 23 avril, dans sa 59me année, muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu, samedi 26 avril, à 8 h. ½, à l'église du Collège.

Domicile mortuaire : Hôpital des Bourgeois.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†

Société du personnel C. F. F. retraité de Fribourg et environs

Messieurs les membres sont informés du décès de notre sociétaire

Monsieur Félicien BROILLET

employé C. F. F. retraité

L'enterrement aura lieu samedi, 26 avril, à 8 h. ½, Hôpital des Bourgeois.

Le comité.

THÉATRE DE FRIBOURG

Dimanche 27 avril 1919

Matinée : Bureau à 3 heures. Rideau à 3 ½ heures.
Soirée : Bureau à 8 heures. Rideau à 8 ½ heures.

2 REPRÉSENTATIONS DE BIENFAISANCE

AU PROFIT DES

Familles nécessiteuses des Soldats fribourgeois morts au service de la Patrie

LES DEUX DRAPEAUX Episode d'act. en 1 act. de M. Enneveux

Ne Perdons pas la Carte

Revue en deux actes de Marius ENNEVEUX

Prix ordinaires des places. — Location chez M. L. von der Weid, mag. de musique, r. de Lausanne, 29.

En vente dans les Librairies Saint-Paul
130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles
Fribourg

Le Père Mainage, Dominicain. — *L'heure des Ames* 2.—
Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer. — *La guerre en Artois.* (Paroisses épiscopales. Documents. Récits.) 3.50
Abbé Th. Paravy. — *Corps blessés. Cœurs meurtris. Ames immortelles.* (Allocutions à des blessés. — Discours de circonstances.) 3.50
Abbé Paul Delbant. — *Morts et immortels.* (Consolations à ceux qui pleurent.) 2.—
Mgr Gauthey, archevêque de Besançon. — *Les paroles de la guerre.* (Août 1914-août 1915.) 3.50
Abbé E. Duplessy. — *Journal apologétique de la guerre* 3.50
René Gaëll. — *Les soutanes sous la mitraille* 1.25
Henry Bordeaux. — *Les derniers jours du fort de Vaux* 3.50

Transports funèbres
à destination de tous pays
A. MURITH
Genève-Fribourg
Fabrique de cercueils
Rue de l'Université
Téléphone 3.69
Couronnes mortuaires et fleurs
Rue de Lausanne, 48. Tél. 1.43

On demande un
JEUNE HOMME
pour aider au magasin et faire les commissions.
S'ad. sous P 2736 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A VENDRE
un char à pont neuf, à 2 chevaux, mécanique devant, chez Grossrieder, maréchal, Prez vers Noréaz. 2670-500

Schæffer frères
Varis, 29, Fribourg. Tél. 6 55
Chauffage central
Installations sanitaires

La BOUCHERIE CHEVALINE CENTRALE
Louve, 7, LAUSANNE.

H. Verrey paie au mieux les chevaux pour l'abattage et ceux abattus par suite d'accidents. — Tél. boucherie 15.36 ; appartem. 12.80.

VILLA
à vendre à Fribourg
Belle situation, douze pièces, chambres de bains, cuisine en sous-sol, buanderie, chauffage central, gaz, électricité, jardin.
Ecrire sous P 2757 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Ecolière de gymnase (protestante) demande pour le 28 avril, bonne
pension bourgeoise avec chambre
dans bonne famille française ; vie de famille désirée 2866
Adresser les offres sous Sc 3709 Y à Publicitas S. A., Berne.

Aux grands
Magasins de meubles
Th. STRUB
2, rue Marcello, 2
Téléphone 6.26.
vous trouvez toujours prêts à être livrés chambres à coucher, salle à manger et meubles en tous genres.
PRIX AVANTAGEUX.

PENSION
à remettre, à partir du 1er octobre. 7450
Offres écrites sous P 6 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Fr. BOPP
Ameublements
rue du Tir, 8, FRIBOURG
Cadeaux utiles
Meubles fantaisie
Descentes de lit

COMMERCE
denrées alimentaires
A REMETTRE
à Fribourg. Situation premier ordre.

A LOUER
rue Romont
magasin
arrière magasin, caves.
S'adresser par écrit, sous chiffre P 1639 F à Publicitas S. A., Fribourg.

BANDAGES HERNIAIRES
Grand choix de bandages élastiques, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour.
Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double et moyennant les mesures, j'envoie sur commande.
Discrétion absolue, chez
G. Germond, sellerie, PAYERNE.

Offre d'emploi
Maison de commerce de la place, demande jeune fille, comme apprentie et pour faire les courses.
Entrée immédiate 2861
S'ad. sous P 2803 F à Publicitas S. A., Fribourg

Un jeune homme
robuste, âgé de 17 ans suisse allemand, demande place dans un petit train de campagne comme vacher. 2859
S'adresser sous chiffres P 2801 F à Publicitas S. A., Fribourg.

EBÉNISTE
spécialiste pour la fabrication des meubles sapin est demandé à la Fabrique de Meubles de Salins (Valais). Offres avec prix.

PERDU
petit chat tricolore, dimanche, 20
Prière de le rapporter contre récomp., Grand'rue, 15. 2850

A vendre
pour cause de départ, divers meubles. 2864
S'ad. sous P 2806 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Le bureau des locations PYTHON-PAGE demande des chambres appartements de une à 5 chambres, pour tout de suite et 25 juillet. Venez les inscrire. 2868

A vendre
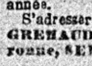
de gré à gré, 5 à 6 bonnes vaches laitières fraîches vêlées ou prêtes, et 4 à 5 génisses d'une année.
S'adresser à Célestin GREMAUD, à la Couronne, SEMSALES.

ON DEMANDE
une jeune fille
connaissant les travaux du ménage, pour une auberge de la campagne, Gruyère. Entrée tout de suite. Bons gages. 2790
S'ad. sous P 2728 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
pour une jeune fille de 15 ans, ayant fréquenté les écoles secondaires,
bonne place
dans famille catholique de la Suisse française, où elle aurait l'occasion d'apprendre la langue française, la cuisine et les travaux du ménage.
Adresse : W. Herdeg ger-Breitenmoser, Pestalozzistrasse Wil (St-Gall). 2772

Bonne place
BONNE
sachant faire la cuisine, est demandée par maison particulière. Bons gages. Inutile de se présenter sans de bons certificats.
S'adr. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 907 B.

On demande à placer
JEUNE FILLE
catholique, de 16 ans, comme
VOLONTAIRE
dans bonne famille pour apprendre les travaux de ménage et le français.
S'adres. à Mme Kreil-Mäder, Louisenstr., 6, Berne. 2851

On demande pour le 1er mai, un
apprenti-fromager
de 17 à 20 ans. 2831
S'adresser à Pierre Roulin, laitier, Farvagny-le-Grand.

On demande pour petit ménage de 3 personnes,
une bonne
expérimentée, sachant faire une cuisine simple, mais soignée. — Adresser offres à Mme Oulevay, *Fabrique de Biscuits, Morges.*

120,000 cigares
Marra Nova (Manila) gde façon, le mille 120 fr. fco. (100 pièces ca. 1 kg.) 100 échantillons 12 fr. Offres : S. Dümlein, Bâle.

Tabac Richmond
à fumer et à chiquer
N'acceptez pas des **7** contrefaçons
C. Oppliger
BERNE

A LOUER
à la Grand'Fontaine, appartement de 3 chambres et cuisine. Entrée le 25 avril. S'adresser à la Banque d'Epargue et de Prêts Gœldlin, à Fribourg. 2862

VIENT DE PARAITRE :
Catéchisme des Petits
Cours inférieur d'enseignement religieux
PAR
l'abbé Dr E. DÉVAUD
professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg
In-16 large de 48 pages
Prix : 30 cent.
EN VENTE AUX LIBRAIRIES SAINT PAUL
130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles
FRIBOURG

AVIS
Etant donné la liberté du commerce et pour faciliter la clientèle de la campagne, je préviens l'honorable public que le magasin est ouvert tous les soirs **jusqu'à neuf heures.**
Adolphe NIGG, négt., Romont.

VENTE PUBLIQUE
Pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera en vente, devant son domicile, à Prez-vers-Noréaz, le vendredi 2 mai, à 1 heure de l'après-midi : 2 bonnes juments, une de 12 ans, 4 vaches, 2 génisses prêtes au veau, 2 génisses de deux ans et 3 génisses de 15 mois, 1 génisse de 6 mois ; 2 chars à pont, 1 faucheuse, 1 hache-paille à l'état neuf, 1 râteau en fer. 2812 517
Payement au comptant.
L'exposant : **Jean JOYE.**

Réparations en tous genres et chaussures sur mesures
Toutes confections dans le plus court délai
Gustave PROGIN, cordonnier
Wünnewil
Travail prompt et soigné. Envoi par poste, franco retour.
Se recommande. Le soussigné.

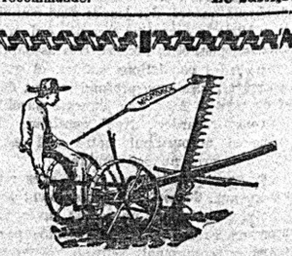
Semoirs
Charrues Brabant
Buttoirs
Faucheuses « Helvétia » et « Mc Cormick »
Faneuses
Râteaux à cheval et à main
Râteaux à andains
Meules pour faucheuses
Pompes à purin
Pièces de rechange pour machines agricoles.
PRIX MODIQUES
E. WASSMER S. A., Fribourg

Crêpe de Chine

Taffetas chiffon
Satin élégant
Crêpe Georgette, etc.
Muster umgehend

G. Henneberg
a. Seidenfabrikant
ZURICH

Pour nettoyer le linge, les ménagères ne jouissent entièrement et pleinement des qualités extraordinaires du **„Henco"** **Persil** qu'en servant en même temps **la soude à blanchir „Henco"**

On économise ainsi le matériel de lessive, le combustible et le linge devient avec les plus grands ménagements, d'une propreté extraordinaire.
se prête en outre admirablement au nettoyage de la vaisselle, des planchers, carrelages etc.
Se trouve dans toutes les drogueries et épiceries.

PARFUMERIE

Place Saint-Nicolas
Parfums de Coty-Houbigant, Pino Gellé, Pinavel.
SAVONS français et anglais.
Crème Simon, Reine des crèmes
Crème malacéine, Crème Berthuin
Tous les articles de toilette
Téléphone 26. — Téléphone 26.
P. ZURKINDEN, Fribourg

L'UNIVERSITÉ étrangère, officiellement reconnue, admet aux **PROMOTIONS DE DOCTORAT** (méthode d'équivalence), candidats pouvant justifier d'études universitaires régulières. — Renseignements documentés sont fournis par le délégué autorisé : **Prof. Dr S. Dietrich**, 42, rue du Rhône (Tél. 29-97) Genève.

Ecole Nouvelle Suisse

ZUGERBERG 950 m./M.
(Land-Erziehungs-Heim)
Ecoles primaire et secondaire. — Cours de langues. Pour élèves de 8 à 15 ans.
Prospectus par le directeur 2316
J. Hug-Huber, prof.

VENTE D'IMMEUBLES

aux enchères publiques

Le **jeudi, 15 mai prochain,** dès 1 heure après midi, à la **Maison-de-Ville, à Bex.** M. G. Chatelain, notaire, à Lausanne, exposera en vente aux enchères publiques, sous autorité de justice, les immeubles que ses pupilles, **enfants mineurs de** défunt **Charles RUCHET,** à Syens, possèdent en communauté au territoire de la

COMMUNE DE BEX

Lot I. — *Aux Verneys et en Javernaz*, étivage, bois et six chalets. Surface totale : 38 hectares 36 ares 95 centiares, dont 20 hectares en étivage et 18 hectares en bois (mélèzes, résineux et feuillus). **Mise à prix : 60,500 fr.**

Lot II. — *A l'Allex d'Enhaut*, pré de 25 ares 60 centiares.

Lot III. — *En Rossier*, champ de 13 ares 14 centiares.

Lot IV. — *Vers le Marais*, bois de 8 ares 19 centiares.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire **G. Chatelan**, rue de Bourg, 10, à **Lausanne**, ou au dépositaire **Ed. Genet et fils**, notaires, à **Aigle**.

Meudon, le 15 avril 1919.
Le juge de paix : **E. PASCHE.**

Vente de chédail

Le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, en son domicile, à Estavayer-le-Gibloux, le **jeudi, 1er mai prochain, à 1 heure de l'après-midi,** son chédail, soit :
1 char à pont à 2 chevaux, 1 char à pont à 1 cheval, 1 petit char à échelles, 1 char de marché, 1 voiture, 1 hache-paille, 1 faucheuse Wood avec peigne à regain et accessoires, 1 faneuse à l'état neuf, charrue, 1 meule à aiguiser, 4 colliers, 4 clochettes, 1 romaine et beaucoup d'objets trop longs à détailler.

L'exposant : **Joseph CHAPPUIS.**

DRAPS du PAYS

Vous trouverez toujours dans mon magasin
un bel assortiment de draps du pays
DE LA
FABRIQUE de DRAPS de NEIRIVUE
ainsi que **tous autres genres, anglais et fantaisie.**
PRIX TRÈS AVANTAGEUX
Echantillons franco sur demande
S. MARMY, Place de la Promenade, Bulle

Travaux d'assainissement

La FABRIQUE de PRODUITS EN CIMENT S. A., Pérolles, FRIBOURG, a l'avantage d'informer les communes et syndicats de drainage qu'elle peut livrer immédiatement des **drains en ciment** de 12 à 30 cm. de diamètre, à des conditions avantageuses. Prix courant sur demande. 7217-1559
Bureau : AVENUE DU MIDI, 19
Téléphone 246

MARCHÉ AUX VEAUX de Fribourg

Suivant décision du Conseil communal de la ville de Fribourg, *le marché aux veaux du lundi sera supprimé* et reporté, à l'avenir, au
mercredi de chaque semaine
La Direction de la Police locale.

Broderie de St-Gall

Pour la Confirmation, grands et nouveau choix de robes brodées et lingerie pour dames et enfants. Broderies en tous genres à des prix très avantageux. Banc au marché **samedi et foire.**
Se recommande, 2773
Mme Emile DAGUET,
Théâtre, *rue des Bouchers, 116.*

Aux Chaussures Modernes S. A.

Rue de Romont, 26 **FRIBOURG** Téléphone 589

Ne manquez pas de demander notre **catalogue** N° 2.
C'est dans votre intérêt.

A vendre par soumission

au village de Schmitten (canton de Fribourg) un beau
domaine
de 35 poses de terre et 1 ½ pose en forêts.
Les bâtiments sont presque neufs et en très bon état.
Les soumissions seront reçues jusqu'au 1er mai, chez la famille soussignée.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la **Famille Müller-Spycher, Schmitten.**

RHUMATISMES

L'Antalgine guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées. Prix du flacon de 120 pilules **6 fr.**, franco de port et d'emballage, contre remboursement.
Pharmacie de l'Abbatiale
PAYERNE
Brochure gratis sur demande.

Mesdames !

La délicieuse **Crème de Florence** produit idéal pour les soins du visage et des mains, ainsi que les produits renommés de la D.-lei S. A. Paris Lausanne sont en vente aux prix de Fabrique au Dépôt
à la GERBE d'OR, RUE de LAUSANNE, 33

LA SUISSE

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS
LAUSANNE
— FONDÉE EN 1858 —
Renseignements gratuits par
Agence générale
G. WAGNIÈRE, Beauregard, 8, Fribourg
Téléph. 673

Vente d'immeubles

Lundi, 28 avril, dès 2 h. après midi, M. Michel Sulmoni, à Attalens, vendra aux enchères publiques, les immeubles qu'il possède audit lieu, comprenant l'auberge dite de la « Condémine » et environ 20 poses de terrain en pré, bois et champs.
Ces immeubles seront exposés en vente par lots et en bloc.
L'auberge, située dans un centre important, sur une route très fréquentée, offre de très grands avantages. Elle a un poids public et un abattoir. Bonne clientèle assurée.
Entrée à volonté. S'adresser au propriétaire. La vente aura lieu dans une salle particulière de l'auberge. 2587
Pour l'exposant : **J. Tache, not.**

CALORIE

Chauffages centraux
Installations sanitaires
Installations pour enlever les poussières par le vide
Téléphone 1.44. 24a, Grand'Fontaine.

PROCHAINEMENT

Nouvelle Mission de Judex

Dès maintenant

TARIF DE BAISSE

sur VÉLOS et accessoires
Grand choix en magasin. Réparations. Soudure autogène.

chez **DALER FRÈRES**
Vis-à-vis de l'Hôtel Terminus. — Téléphone 6 50
Agence de la grande marque suisse **CONDOR**

ON DEMANDE
pour tout de suite, dans un hôtel d'étrangers de la Suisse allemande, un fort
jeune homme
en attendant pour les travaux du jardin et ensuite comme portier. Place bien rétribuée. 2422
S'adresser sous chiffre P 2579 F à **Publicitas S. A., Fribourg.**

Vacher

On demande pour tout *de suite un bon vacher, homme sérieux ; 100 fr.* par mois. — S'adresser à **Alfred Barelet,** agriculteur, **Môtiers-Travers** A la même adresse, **on demande un domestique de campagne** sachant traire.

Rideaux brodés

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrage, **brise-bise,** plumetis, broderies pour linge. Echantillons par retour du courrier.
H. Hettiler, Hérisau, Fabrique spéciale de rideaux brodés.

Volailles
pr la ponte. Les meilleures pondeuses s. Prix courant gratis.
MARCHAL
Meyriez (Morat)

A VENDRE
un bon
piano
S'ad. sous P 2749 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Pour la saison d'été,
A LOUER
une jolie maison de campagne non meublée, comprenant 6 chambres, cuisine et cave, lumière électrique, située au centre d'un joli village, près de 2 routes cantonales et à 35 minutes d'une gare.
A la demande, on y joindrait un joli jardin. Entrée en mai. 2801
S'ad. sous P 2745 F à Publicitas S. A., **Fribourg**

Quiconque demande
bonne à tout faire
cuisinière ou femme de chambre
insère avec succès une demande dans
„l'OBERLAND"
journal paraissant à **Interlaken** et répandu dans tout l'Oberland bernois. — Pour insertions, s'adresser à **Publicitas S. A., Fribourg.** 2766

ON DEMANDE A ACHETER **petites auberges** situées de préférence dans le district de la Sarine, avec ou sans terre. 2616
S'adresser sous chiffres P 1010 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

RIAS
La meilleure
Crême pour Chaussures
de **A. SUTTER**
Oberhofen (Thurgovie)
Produit suisse

Maison de gros
demande bonne
sténo-dactylographe
français-allemande.
Adres. offres avec prétentions sous P 2770 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 2827

ON DEMANDE
une
bonne à tout faire
munie d'excellentes références. Gages : 50 fr par mois 2820
Offres s. P 2763 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE
un
jeune homme
catholique, connaissant les travaux de la campagne. Bons gages. Occasion d'apprendre la langue allemande.
Pour renseignements, s'adresser à **Alph. von Felten,** meunier, **Trimbach,** près Olten. 2818

ON DEMANDE
une bonne à tout faire
Occasion d'apprendre la cuisine. Bons gages
S'adresser sous P 2758 F à *Publicitas S. A.* **Fribourg.** 2814

ON DEMANDE
pour la campagne, une
servante
connaissant bien le ménage. 2817
Offres s. P 2761 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE
une
aide de ménage
connaissance de la cuisine non exigée. Gages 30 à 40 fr. 2809
S'adres. sous P 2751 F à *Publicitas S. A.,* **Fribourg.**

Cuisinière

On demande, dans bonne famille d'une petite ville du canton, une honnête jeune fille de 20 à 30 ans, munie de très bonnes références, sachant faire la cuisine et connaissant les travaux du ménage. Bonne nourriture et gages 45-50 fr. par mois.
S'ad. sous P 2738 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Joli HOTEL-RESTAURANT
à vendre dans ville du canton. Vaste bâtiment comprenant salles à manger, billard salle de danse et de sociétés, caves voûtées. Ecurie pour quarante chevaux. Cour, eau, élect.
Pour tous renseignements, s'adr. à l'**Agence Immobilière & Commerciale Fribourgeoise A. Fretsard,** rue du Pont-Suspendu, 79, **Fribourg.** 2505 472

---

2 personnes tranquilles
demandent à louer
tout de suite ou pour le 25 juillet, appartement de 3 pièces avec dépendance
S'adresser par écrit sous P 2693 F à Publicit. S. A., **Fribourg.** 2764

A LOUER

rue de Romont, appartements. 3 pièces et dépendances. 1244
Offr. sous P 1136 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A VENDRE

un domaine de 16 poses en un seul mas. 2226
S'adres. sous P 2188 F à Publicitas S. A., Fribourg

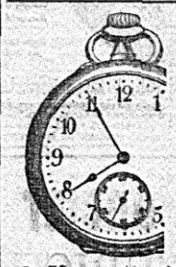

Fr. 59.— payable 5 fr. par mois, montre argent, savette, ann au argent, mouvement soigné, ancre 15 rubis, spiral Breguet, balancier coupé, boîte soigneusement décorée. — **Fr. 49.—** montre argent, ancre 15 rubis, spiral Breguet, balancier compensé et coupé. — **Fr. 38.—** boîte argent, mouvement cylindre. — **Fr. 69.** chronomètre Mutpa, très forte boîte argent, 10 ans de garantie. Chaque montre est garantie sur facture.
D. ISOZ, Sablons, 20, Neuchâtel. Régulateurs aux mêmes conditions.

A LOUER
tout de suite, près de Fribourg, neuf poses de terre avec petit logement pour 2 personnes, grande écurie, grange.
A la même adresse, **à vendre un monte-bois sec.**
S'adresser : **poste restante. R. N.** 28 5

Fr. Bopp

AMEUBLEMENTS
rue du Tir, 8, Fribourg

Lits d'enfants
Berceonnettes

A VENDRE
à ½ heure de Fribourg
de 26 poses en un mas, dont une pose de forêt. Bâtiments quasi neufs. Prix et conditions favorables. 2711
S'adresser à l'*Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise* **A. Fretsard,** rue du Pont-Suspendu, 79, **Fribourg.**

Apiculteurs

Cire gaufrée
Pinces à cadres
Enfumoires
Pipes pour apiculteurs
Voiles à chapeaux
Gants
Boîtes et bidons à miel
Fil de fer étamé
Éperons pour incruster
Brosses à abeilles
Racloirs
Couteaux pour désoperculer
Lampes à fondre
Pulvérisateurs
Nourrisseurs
Passoirs pour extracteurs
Coulisseaux d'entrée
Supports pour cadres et planchers à couvrir

E. WASSMER, S. A.
FRIBOURG

VENTE VOLONTAIRE aux enchères

(fin de bail) d'un MATÉRIEL COMPLET de CAFÉ-RESTAURANT BILLARD, le mardi 29 avril, dès 9 heures du matin, au café du Soleil, à Nyon.

Que ceux qui s'intéressent
à d'excellentes
OBLIGATIONS à primes
assurant de gros gains par 12 tirages annuels avec des gros lots de
Fr. 250,000
„ 150,000
demandent notre récent prospectus détaillé.
Prochains tirages :
20 avr.-15 mai
Nous vendons ces titres contre acomptes mensuels de Fr. 5 et l'acquéreur jouit cependant de tous les droits au gain dès le premier tirage.
K. Ochsner, Bâle 160
Banque pr Obligations à primes.

On demande à louer *un*
DOMAINE
de 50-100 poses. Entrée le 22 février 1920. 3791
S'adr. s P 2731 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Mois de Marie

Nouveau Mois de Marie ou l'Immaculée Conception considérée dans ses rapports avec la vie de la Très Sainte Vierge, par S. Em. le cardinal Gennari Fr. 0.70
Les Merveilles de Massabielle à Lourdes. Apparitions, Miracles, Pèlerinages, par l'abbé Pruvost, aumônier Fr. 0.75

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas
et Avenue de Pérolles, Fribourg

Peter, Cailler, Kohler

Chocolats Suisses, S. A., La Tour-de-Peilz, près Vevey

Remboursement d'oblig. de Fr. 500.- 4%
de l'emprunt de la Société générale Suisse de chocolats, de 2,000,000 fr. —, du 10 mai 1904.
Les obligations suivantes ont été désignées par tirage au sort de ce jour pour être remboursées au pair de 500 fr. — le 1er juin 1919, aux caisses de :
MM. Cuenod, de Gautard et Cie, VEVEY,
William Cuenod et Cie, S. A., VEVEY,
Morel, Chavannes et Cie, LAUSANNE,
Société de Banque Suisse, LAUSANNE,
Brandenburg et Cie, LAUSANNE,
Banque Fédérale, S. A., LAUSANNE
Edmond Chavannes, LAUSANNE,
Union Financière, GENEVE,
Banque de l'Etat de Fribourg, FRIBOURG.

63 Obligations, Nos :

74	126	163	203	508	549	600
630	659	693	781	817	828	836
1023	1056	1326	1348	1386	1481	1557
1607	1646	1701	1707	1839	1864	1890
1929	1933	1936	2175	2255	2383	2474
2540	2637	2665	2784	2785	2866	2883
2935	2939	2998	3018	3055	3109	3133
3151	3235	3247	3313	3466	3513	3571
3594	3637	3661	3778	3873	3874	3981

L'intérêt sur ces titres cessera de courir à partir du 1er juin 1919. 2328
La Tour-de-Peilz, le 1er avril 1919.

Le plus puissant **DÉPURATIF DU SANG,** spécialement approprié à la
Cure de printemps
que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le
THÉ BÉGUIN
qui **guérit :** dartres, boutons, démangeaisons, clous eczémas, etc.,
qui **fait disparaître :** constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.
qui **parfait la guérison :** des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes, etc.
qui **combat** avec succès les troubles de l'âge critique.
La boîte : **Fr. 2.** — dans toutes les pharmacies.
Dépôt : **A FRIBOURG : Bourgknecht & Gottrau, Lapp.**

NOTRE
Savon au Lait de Lys
Marque deux mineurs
universellement apprécié pour sa pureté, douceur et son bon rendement
le meilleur moyen pour obtenir un teint pur et doux et pour éviter les maladies de la peau.
est de nouveau en vente partout.
BERGMANN & Cie, Zurich

Hôtel Mury
CHAILLY-sur-Clarens - Montreux
Station du tramway. Agréable séjour de campagne. — Maison de famille confortable. — Grand jardin.

VÉLOS

Il vient d'arriver un wagon de superbes bicyclettes de 1re marque militaires, routières et de dames.
Vu l'achat avantageux, ces machines sont vendues à très bon marché. Venez vous rendre compte.
Se recommande, P 1300 F 1434
Ch. RUSSILLIER, Cycles, Romont.

AVIS

J'avise l'honorable public de la contrée que j'ai *reçu un grand choix* de chaussures en tous genres, de la meilleure qualité et au plus bas prix. Je me charge de faire les souliers sur mesures et de toutes réparations, à des prix modérés. 2647 493
François GRERSON, cordonnier, chaussures, à **Farvagny.**

Ouvrages pour le Mois de Marie

	Fr.
L'Humble Vierge Marie : Elévations sur les mystères de sa vie, par le R. P. Louis Perroy	4.50
Les gloires de Marie : Paraphrase du « Salve Regina », par saint Alphonse de Liguori, 2 vol.	1.80
Mois de Marie des Pèlerins de Lourdes : Conversions et guérisons, par Louis Colin	1.20
Le Mois de Marie, d'après le B. Grignon de Montfort, par J.-M. A.	1.—
Le Mois de Marie, par Mgr Dadolle (5e mille)	4.20
La Très Sainte Vierge Marie. Trente et une lectures pour le Mois de Marie : Histoires, privilèges, vertus, enseignements, principales dévotions, exemples, par l'abbé L. Rouzic, aum.	2.50
Mois de Marie. Exposé théologique de la Dévotion à la Sainte Vierge, par L. Garriguet, ancien supérieur de Grand Séminaire	4.20
Elévations sur la Sainte Vierge, Epouse du Saint-Esprit, par le Rme Père D. Bernard Maréchaux	1.80
Du Carmel à Sion : Mois de Marie, par l'abbé A. Dard, du diocèse de Grenoble	1.80
Le salut assuré par la dévotion à Marie : Témoignages et exemples	1.20
Un Mois de Marie chez soi, par l'abbé A. Saulnier	3.—
Marie, modèle de la femme dans la famille : Nouveau Mois de Marie dédié aux familles chrétiennes, par J. Rey-Marmier	0.40
Mois de Marie de l'Immaculée Conception, par A. Gratry	3.—
Un Mois de Marie sur le « Salve Regina », par le R. P. Petitalot	1.50
Ma journée avec Marie ou pratique de la vie d'intimité avec la douce Reine des cœurs	1.80
Mois de Marie. Les Vertus de la Très Sainte Vierge, avec des exemples, par l'abbé Pille	1.50
Le Mois de Marie à la Grotte de Lourdes, par l'abbé Archelet (5e édition)	3.60

EN VENTE A FRIBOURG
à la Librairie catholique, 130, Place St-Nicolas et Avenue de Pérolles

---

Monteurs-électriciens

capables et expérimentés sont demandés pour installations intérieures et extérieures. Envoyer les offres avec certificats, état civil et prétentions de salaire à **Société des Forces électriques de la Goule, à Saint-Imier.**

Chauffage central

Albert BLANC
La Prairie, 55, Pérolles

TRANSFORMATIONS — **RÉPARATIONS**
Soudure autogène
Téléphone 5.77 — Téléphone 5.77

Location de montagne

Les propriétaires du Niremont, rière Châtel-Saint-Denis, exposeront en location par voie d'enchères publiques, pour l'année 1919, la montagne qu'ils possèdent, **le lundi 28 avril prochain, à 3 heures du jour, à l'Hôtel-de-Ville de Châtel.**

Altitude : 1200 m. Estivage de juin à octobre, sans interruption : 40 à 50 génisses. 2 fontaines. Chalet en parfait état. Herbe de 1re qualité. Point de rocher. Occasion superbe pour syndicats ou consortiums. Les conditions sont déposées chez le soussigné. 2786

Châtel, 18 avril 1919.

G. BONJOUR.

Amenblements complets

Paul LEIBZIG
FRIBOURG
Avenue de Pérolles, 4, Route Neuve, 4

Grand choix de salles à manger, chambres à coucher, meubles de jardin et meubles divers en sapin, chêne, noyer et en jonc, à des prix très avantageux.

Farine phosphatée PESTALOZZI

La seule phosphatine suisse, le meilleur déjeuner. Fortifiant pour adultes et enfants. — En vente partout.

FERNET-ELIA

de la Maison N. Elia & Co, Zurich

Concessionnaire pour le canton de Fribourg et environs :
Maison Léon BUTTY, distillerie
ROMONT

Rue de Lausanne, 2 & 4 **FRIBOURG**

A LA VILLE DE PARIS

Rue de Lausanne, 2 & 4 **FRIBOURG**

Grande mise en vente extraordinaire d'un lot d'environ 2500 Tabliers

Nous mettons en vente, dès **vendredi 25 avril**, un énorme stock de TABLIERS pour dames, jeunes filles et fillettes, à des conditions de bon marché surprenantes.

Tablier-fourreau pour dames, avec manches mi-longues, ceinture, garniture biais couleur, poche. Le tablier	6.75
Tablier-fourreau pour dames, avec manches, en excellente cotonne deuil, garniture noire, une poche. Le tablier	8.25
Tablier-fourreau pour dames, avec manches, en satin Ire qualité, dessins riches à choisir, garnitures fantaisie	14.50

Les prix de ces tabliers sont 30 à 40 % en dessous des prix du jour

PRIÈRE DE VOIR
notre vitrine spéciale de tabliers

Tablier à bavette pour dames, avec garniture biais et une poche, en cotonne-water, bonne qualité. Le tablier	3.50
Tablier à bavette pour jeunes filles, forme arrondie, moderne, large garniture satin; tissus Ire qualité, en nuances assorties	8.75
Tablier de ménage en excellente cotonne double, dessins rayés, 2 poches, coupe extra large. Le tablier	6.75

Les prix ci-dessus ne constituent qu'un faible aperçu des occasions que nous mettons en vente.

MUSIQUE

Solfège, piano **(musique à 2 pianos 4 et 8 mains)**, chant, chant grégorien, orgue **(son accompagnement)**, harmonie, contrepoint. — **Jos. GOGNIAT**, anc. organiste et maître de chapelle à Lunéville, chef d'orchestre du « Théâtre de la Passion », à Nancy, en 1912, prof. de musique au Collège Saint-Michel. 2317

CHRONOMÈTRES INNOVATION

Vente directe du fabricant aux particuliers
5 ans de garantie — 10 mois de crédit — 8 jours à l'essai

Exacte Fr. **39** au comptant — Elégante Fr. **44** à terme

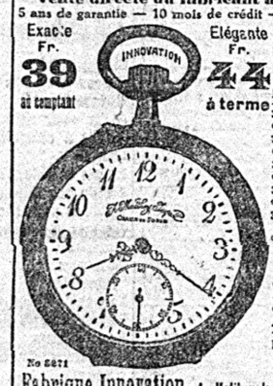

Echappement à ancre 15 rubis, forte boîte argent 800/000 contrôlé. **Réglage de précision.** Plus de 25,000 chronomètres « Innovation » en usage. Nombreuses lettres de félicitat.

3271. Boîte nickel compt. fr. 39 —, terme fr. 44.—
3268. Boîte acier oxydé compt. fr. 39.—, terme fr. 44.—
3272. Boîte métal, décor relief compt. fr. 43.—, terme fr. 48.—
3270. Boîte argent 800/000 compt. fr. 53.—, terme fr. 59.—
3269. Boîte argent galonnée, cadran fondant ivoire compt. fr. 56.—, terme fr. 62.—
Acompte fr. 10, Par mois fr. 5

1902. Boîte or 14 k., cuvette mét. compt. fr. 198.-, terme fr. 218.-
1903. Boîte or 18 k., cuvette or compt. fr. 225.-, terme fr. 249.-
Acompte fr. 60. Par mois fr. 20

Pensez aux grands avantages de notre système de vente « Innovation ».

No 5871

Fabrique Innovation, A. Matthey-Jaquet, La Chaux-de-Fonds
Maison de confiance et de vieille renommée. — Fondée en 1903.
La première du genre en Suisse. — Toujours imitée, jamais égalée.
Demandez nos catalogues gratis et franco. Agents sérieux et honnêtes demandés.
Beaux choix de montres, réveils et bijouterie. Indiquer le nom du journal.

Crédit Foncier Suisse

ZURICH

avec succursale à **Frauenfeld**

Obligations foncières 4 %, Séries III & IV

EMPRUNT

de Fr. 10,000,000.— du 13 mai 1909

Nous offrons aux porteurs de nos obligations foncières 4 %, séries III et IV, qui peuvent être dénoncées à partir du 1er mai 1919, la

PROLONGATION

de ces titres, en reportant de **quatre** années le délai de dénonciation, c'est-à-dire jusqu'au **1er mai 1923, en augmentant le taux d'intérêt**

à 5 %

moyennant estampillage et en payant en même temps **une prime de prolongation de 1 %.**

La cote de ces titres à la bourse sera maintenue.

Les titres mentionnés ci-dessus seront acceptés pour leur prolongation dès aujourd'hui

aux guichets de nos sièges à Zurich et Frauenfeld,
chez **Messieurs Weck, Æby & Co, à Fribourg.**

LA DIRECTION.

DOMAINE A LOUER

Le soussigné exposera en location, par voie d'enchères publiques, le **mercredi 30 avril, à 2 heures de l'après-midi**, dans une chambre particulière de **l'auberge du Chasseur, à Courtepin**, le domaine qu'il possède audit lieu, de la contenance de 31 poses et demie, sur la route cantonale. Beau verger, eau intarissable ; 16 poses sont attenantes à la maison.

L'entrée en jouissance aura lieu le 22 février 1920. 2682-502

Pour voir et traiter, s'adresser à **M. Emile Meuwly, à Courtepin.**

A LOUER

ou à vendre, près d'une gare, une **maison** avec tout le confort, un peu de terre sur désir. 2835

S'adresser par écrit sous P 2781 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE A LOUER

pour tout de suite, un

DOMAINE

de 15 à 20 poses. 2744

S'ad. sous P 2703 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

SANTÉ et VIGUEUR retrouvées et conservées par une cure du dépuratif-laxatif

Salsepareille Model

En bouteilles de **5 fr., 7 fr. 50 et 12 fr.** — Dans les pharmacies ou directement franco par la Pharmacie Centrale **Madlener-Gavin**, rue du Mont-Blanc, 9, **GENÈVE.**

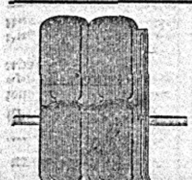

LES

TUILES rouges de LAUFON

sont de qualité supérieure.

En vente auprès des **principaux négociants en matériaux de construction.** P 790 B 2488

ON DEMANDE

tout de suite, un **bon apprenti-cordonnier**, capable et intelligent.

S'adresser à **Louis Pugin, chaussures, Romont.** 2818

Banque de la place demande

apprenti

Entrée immédiate.

Offres s. P 2783 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande pr tout de suite,

jeune fille

catholique, comme aide dans famille avec petits enfants. — S'adresser à **P. Müller-Schwerzmann, 55, Sihlquai, Zurich.** 2847

GARÇON

catholique, de bon caractère, libre pendant les vacances d'été, trouverait place auprès de petit fermier, comme aide. Vie de famille et occasion d'apprendre la langue allem.

Adresser offres à **Famille STADELMANN-RIPPERTSCHWAND, Neuenkirch**, canton de Lucerne. 2840

A VENDRE

dans les environs de Montreux,

VILLA

avec 320 m² de bon terrain attenant, en nature de jardin, épicerie et salle de rafraîchissement, eau, gaz, électricité, vue imprenable et garantie. Capital nécessaire 20,000 fr. — Renseignements en l'étude **Marcel Mandrin**, notaire, **Montreux.**

Chalet neuf

à vendre, meublé, installation moderne, belle situation. Prix avantageux.

S'adr. **L. Baudère**, *Avenue du Midi*, 7, **Fribourg.** 2717

Les « SMITH PREMIER STANDARD »

« Simplex » et remanufacturées sont arrivées.

Prière de remettre vos commandes immédiatement.

AGENCE DE MACHINES A ÉCRIRE

Louis BORLOZ, Fribourg

Rue de l'Hôpital, 21. — Téléphone 175

A VENDRE

de gré à gré, 3 excellents

cafés-restaurants

très bien situés. Chiffres d'affaires prouvés et assurés. — S'adres. au notaire **E. Demiéville, Payerne** (Vaud). 2759

Moto Sidecar

Une 6 H. avec Sidecar Condor 1918, **à vendre** chez **Ch. Mussillier**, Cycles, **Romont.**

DEMANDEZ le

„PARQUETOL"

enduit spécial pour l'entretien des parquets, planchers, futailles, meubles, devantures et portes de maisons, etc. (Rend le même service, tout en étant bien meilleur marché que l'huile).

Le litre ou kg., Fr. **1.40.** (Rabais suivant quantité.

Huile, Encaustique, Paille de fer

Seul dépôt **F. GUIDI**
Rue des Chanoines, 121
Denrées coloniales
Cotons et laines
FRIBOURG. Téléph. 5.05

Cigarettes algériennes

TRICOLORES

légères, goût français

En vente
DANS TOUS LES MAGASINS DE CIGARES

LE DÉPARTEMENT MILITAIRE

du canton de Lucerne

Section du ravitaillement du foin

offre à vendre une quantité restreinte de

Fourrage coupé

de 1re qualité, pour

Bétail et chevaux

au prix de revient.

ON DEMANDE

pour la Hollande

pour le 15 mai ou 1er juin, jeune fille, bonne cathol., expérimentée, pour jeunes enfants, sachant coudre. Lettres avec photographie et informations à **Mme de Bönninghausen**, Heer près Nimègue, Hollande, ou s'adresser en personne à **M. Goossens**, 9 bis, rue Beau Séjour, **Lausanne.**

BON COCHER

sobre et honnête, **est demandé** pour la 2me quinzaine de mai. Bonnes références exigées.

S'adresser à **Mlle de Boccard**, rue de Morat, 231, **Fribourg.**

ETABLISSEMENT de repos

POUR ENFANTS,

dans le Tessin

Quatre jeunes filles, nerveuses et fatiguées de l'école, âgées de 6 à 12 ans, trouveraient accueil affectueux et bons soins dans famille de médecin à la campagne. Jolie maison isolée, situation absolument exempte de poussière. Deux garde-malades expérimentées sont attachées à la maison.

Pour de plus amples renseignements, s'adres. : **Dr Val. Bazzanella, Castel S. Pietro**, près Mendrisio, ct. Tessin.

On aimerait connaître

une personne

de toute confiance, très sobre, qui, au mois de juin, aurait à garder une maison de ville et pourrait travailler à domicile à son profit. Eventuellem., dès le mois de mai on pourrait la garder comme aide de maison, pour quelques semaines. 2612

S'ad sous P 2554 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Cure de RAISINS

en toute saison

Puissant dépuratif du sang, grâce au **ferment pur de raisins des pays chauds.**

H. BURMANN, Les Brenets

Téléphone N° 20

Sans rival contre : boutons, clous, diabète, goutte, eczéma, etc.

Seuls dépositaires pour Fribourg :

Grande Pharm. Centr. Bourgknecht & Gottrau.

A louer ou éventuellement **à vendre** à Fribourg, à 10 minutes de la gare, grande

VILLA

de 22 pièces avec tout le confort moderne, construction récente ; vue sur les Alpes.

S'adresser au **Service des Finances de la ville de Fribourg, Maison de Ville.**